

# VIVRE À SAINT-QUAY

*Bonne et heureuse année 2020*

**JOURNAL COMMUNAL d'INFORMATION ET DE LIAISON**  
**N° 154 - JANVIER 2020**

# Sommaire

Le mot du Maire ..... p. 3  
Le mot de l'opposition ..... p. 6  
Urbanisme ..... p. 7-8  
La vie du relais paroissial ..... p. 9  
La bibliothèque municipale ..... p. 10-11  
La vie dans les écoles ..... p. 12-15  
Bon à savoir ..... p. 16-17  
INFORMATIONS MUNICIPALES ..... p. 18-31  
La gazette..... p. 32-35  
Histoire..... p. 36

LA VIE DES ASSOCIATIONS ..... p. 37-51

- Amicale des retraités
- Bourse aux vêtements
- Esperanto

- Atelier Marie Curie
- Section art floral
- Amicale laïque
- Section école
- Section ensemble vocal Anouna
- Section les peintres du mercredi
- Les Scots Bonnet
- La main à la pâte
- L'Athlétic club kénanaï
- Trankilik
- Gym Loisirs
- Danses Bretonnes

INFORMATIONS DIVERSES..... p. 52-54

## Agenda

> 15 et 22 mars 2020 :

**Elections  
municipales**

> 04 avril 2020 :

**Chasse à l'œuf  
(Amicale Laïque)**

> 16 mai 2020 :

**Repas  
des anciens**

> 21 juin 2020 :

**Kermesse  
de l'école**

## ÉTAT CIVIL 2019

### NAISSANCES

Meven ABBE – le 16 janvier 2019  
Ange, Yvon, François URVOY – le 17 février 2019  
Tiago CARPENTIER – le 21 avril 2019  
Juliette, Solange, Thérèse PLAISANCE – le 17 mai 2019  
Côme, Sylvain, Paul CARFANTAN DELORT – le 4 juillet 2019  
Simon, Nils COSQUER – le 4 août 2019  
Jules, Bruno, Olivier DORE – le 17 août 2019  
Liam, Vincent, Didier RIOU – le 21 octobre 2019

### MARIAGES

Le 7 juin, Lucien Jean BOTTA & Nicole Jeanne Angèle CAZES

### DECES

Le 6 janvier à Saint Quay-Perros, André Georges PERDU, 66 impasse de Park Ar C'hra  
Le 16 janvier à Saint Quay-Perros, Morgane Edith Jeanne LE BERRE, 13 rue du Venec  
Le 24 janvier à Lannion, Gilbert CROCQ, 34 résidence Pors Ty Olu  
Le 28 janvier à Vignoc, Joël Jacques Michel FRANCOIS, 8 rue du Venec

Le 12 février à Saint Quay-Perros, Willy Louise Cornelia DE GANCK, 3 bis rue de la Vieille Côte

Le 21 février à Saint Quay-Perros, Pascal Pierre QUERE, 25 bis résidence de Pors Ty Olu

Le 26 mars à Saint-Brieuc, Marie Perrine BRICQUIR, 5 impasse Chapelle Saint-Meen

Le 12 avril à Saint Quay-Perros, Bernard Yves Marie LE MARREC, 27 rue des Hortensias

Le 12 avril à Louannec, Pierre Marie LE NAOUR, 9 rue du Venec

Le 24 avril à Saint-Brieuc, Armelle Marie Jeanne RIBAUT, 7 avenue de la Mairie

Le 21 mai à Lannion, Jean-Jacques Henri Roland François PUAUD, 29 résidence du Vallon

Le 15 juin à Saint Quay-Perros, Jeannine Marie LE MERRER, 11 rue de Roudouanton

Le 12 juillet à Brest, Gildas LE BAIL, 8 rue François Marie Le Bail

Le 31 août à Saint Quay-Perros, Simone LE GRAND, Beg An Duchen

Le 20 septembre à Saint Quay-Perros, Monique Marie Madeleine Irène

CARDON, rue de la Forge

Le 24 septembre à Lannion, Marie Henriette Eugénie LE SCORNET, 26 impasse de Park Ar C'hra

Le 11 octobre à Saint Quay-Perros, Martine Marie LE MORVAN, 32 résidence du Vallon

Le 8 novembre à Saint Quay-Perros, Antoine CHACON, 5 résidence Outre-Mer

Le 9 novembre à Rennes, Jacques ROLLAND, 3 rue François Marie Le Bail

Le 23 décembre à Lannion, Marcel Armand GUEZENNEC, 7 rue de la chapelle St Meen

### RECONNAISSANCES

Le 9 mars, Nicolas André Marcel PLAISANCE & Sarah Aude Julie LÉCUYER

Le 30 mars, David Jean CARPENTIER & Arielle CORRÉ

Le 29 juin, Manuel Bruno DORÉ & Margot GUTIERREZ

Le 3 septembre, Kévin Guillaume Pierre RIOU & Sonia REMOND

Le 28 septembre, Michaël Claude Alain COUILLARD & Fanny LE GUEN

# Le mot du Maire



## Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du vendredi 10 janvier 2020

Bonsoir à toutes et à tous. Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve ce soir pour notre traditionnelle et **conviviale** cérémonie des vœux du maire et du Conseil Municipal de Saint Quay-Perros.

**Depuis maintenant 12 ans pour moi**, cette cérémonie est l'occasion de se retrouver pour échanger nos vœux et nous souhaiter une bonne année. C'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement et votre service en faveur de Saint Quay-Perros.

**Fidèle à la tradition**, au nom de toute l'équipe municipale et de l'ensemble du personnel communal, je vous présente, ainsi qu'à vos proches et à l'ensemble des Kénaïses et des Kénaïses, **mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2020**, des vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour vous et vos familles. Une année d'épanouissement et de réussite dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

Je vais commencer mon propos par un petit retour en arrière. Il y a 12 ans en janvier 2008, le lendemain de la cérémonie des vœux, Roland GEFROY notre maire à l'époque, aujourd'hui maire honoraire, avec qui je travaillais depuis quelques années au Planétarium de Pleumeur-Bodou, (*Roland était le président du syndicat mixte du Planétarium*), m'appelle au téléphone et me demande si je suis d'accord pour réfléchir avec lui et son équipe sur la constitution d'une liste en vue des élections de mars 2008. Nous avons convenu d'un rendez-vous **et** au cours de cet échange, il m'annonce qu'en réalité il y a plusieurs personnes prêtes à s'engager **mais** qu'il n'y a pas de tête de liste et que plusieurs personnes de cette équipe avaient pensé à moi. Pour ma part, je n'avais pas imaginé **une minute** devenir conseiller municipal et encore moins devenir Maire un jour. Mais j'aime les projets et j'aime découvrir **alors** j'ai décidé, **rapidement**, de m'investir, en accord bien évidemment avec Michèle mon épouse. Michèle que je remercie pour la première fois publiquement, pour sa patience, son écoute dans les moments de doute; elle a toujours été à mes côtés et présente pour m'épauler et me soutenir si besoin; **merci Michèle pour ton aide quotidienne**.

Et voilà comment cette **belle aventure** a commencé. De toutes ces années écoulées, je ne regrette rien, vraiment rien. Je suis très heureux Roland d'avoir vécu cette expérience et je te remercie sincèrement de m'avoir donné goût à la gestion et l'administration d'une commune en étant au service de tous; vraiment un grand merci.

La vie de maire n'est pas un long fleuve tranquille; il y a des jours de grande satisfaction; il y a des périodes compliquées et difficiles à vivre; il y a des moments où il faut savoir être polyvalent, bûcheron, agent de la circulation, etc etc... mais quand on aime cette vie au service de tous, on ne compte pas.

Et puis malheureusement, j'ai traversé des moments difficiles, très douloureux particulièrement quand il a fallu visiter des familles pour annoncer le décès d'un proche. Il faut alors trouver les bons mots et tenter de reconforter le mieux possible. J'ai été confronté à plusieurs situations douloureuses que je ne voudrais pas revivre et que je n'oublie pas.

La période dramatique que nous avons tous traversé lors de ces 2 mandats est cette longue hospitalisation de Marina, hospitalisation que nous avons tous suivi entrecoupée de moments d'espoir ou d'inquiétude jusqu'à ce triste **Mercredi** d'août 2010 où nous avons appris sa fin tragique: Marina nous avait quittés. C'était une personne très investie dans les associations et au conseil municipal. Sa disparition a été vécue avec effroi et dans un grand silence par le millier de personnes venu lui dire un dernier au revoir à la salle Yves Guégan. St Quay s'est aussitôt rallié à cette cause qu'est «le don d'organes et de tissus humains» et entend depuis soutenir tous ces malades en organisant tous les 2 ans une marche dénommée la «Kenadot», marche au profit de «L'ADOT».

Il y a aussi, **heureusement**, de nombreux moments de satisfaction: finaliser un projet, comme le projet de notre nouvelle mairie avec sa bibliothèque, sa salle informatique et ses salles de réunion; des moments de plaisir pendant la célébration des mariages ou des baptêmes civils, moments de plaisir renouvelés; enfin il y a les divertissements lors des nombreuses soirées

d'animations ou de repas organisés par la commune ou les associations. J'en profite d'ailleurs pour remercier **tout ce monde associatif** qui anime notre commune tout au long de l'année.

Et enfin, il y a aussi et **surtout**, les remerciements et les encouragements des Kénaïses et des Kénaïses tout au long de l'année, au coin d'une rue, à la mairie, au supermarché... cela n'a pas de prix et c'est certainement ce qui fait le plus plaisir et qui nous donne, à nous élus, la volonté de continuer notre action.

Il y a aussi bien évidemment, les projets qui n'aboutissent pas. Le rapprochement avec les communes voisines est l'exemple parfait d'un projet qui, **sans consultation de la population**, était voué à l'échec. Monsieur Davoult et moi-même avons dès le départ alerté du risque, mais nos collègues maires n'étaient pas tous d'accord et il est arrivé ce que nous avions prédit **pas de consultation pas de projet**. Comme je l'ai dit l'an dernier, j'ai un seul regret, celui de ne pas avoir eu la possibilité de demander l'avis à toutes les Kénaïses et à tous les Kénaïses.

**Ce projet était un projet qui devait rassembler et non diviser**, j'ai donc fait, **nous avons fait**, ce qu'il fallait pour **suspendre** cette idée et achever notre mandat au service des Kénaïses dans les meilleures conditions possible et surtout éviter une rupture au sein du conseil municipal.... **Maintenant**, Il faut en tirer des leçons, analyser cet échec, il faut surtout que ce projet ne soit pas abandonné; je suis certain qu'il vaut mieux être acteur de notre avenir plutôt que subir une fusion forcée. Alors, j'espère vraiment que nous aurons l'occasion d'en reparler **ensemble** un jour.

**Il reste bien entendu des choses à faire**. On peut toujours regretter que certains projets n'aient pas abouti mais cela est souvent indépendant de notre volonté. Je pense en particulier au rond-point de Ker Noël ou à la voie douce qui a du mal à voir le jour mais elle devrait être finalisée, je l'espère avant l'été. On peut toujours faire des commentaires ou chercher des coupables mais cela ne fait pas avancer les choses: il faut en permanence être source de proposition et défendre nos projets. Pour certains dossiers, c'est plus simple de trouver des explications; c'est le cas du lotissement où les travaux pourront normalement commencer après la confirmation du bon fonctionnement de la pompe de relevage de Pont-Couennec; ceci permettra **enfin** au nouveau lotissement de voir le jour fin 2020 début 2021. Il y a aussi, bien entendu des projets privés que nous ne maîtrisons pas, mais nous pouvons conseiller, aider ou défendre dans certains cas. **Un projet actuellement en réflexion**: Le projet de LIDL qui n'est pas le bienvenu sur la commune de Lannion et **tant mieux pour Saint Quay-Perros**, nombreux sont les Kénaïses qui espèrent que cette enseigne restera sur leur commune à proximité du bourg.

**Pour gérer une commune**, il faut savoir écouter, comprendre les demandes, savoir proposer, **savoir dire non** le cas échéant même si cela ne fait pas plaisir, expliquer aussi **mais, principalement, il faut savoir compter**. Là j'ai fait totalement confiance à mon 1er adjoint Monsieur Yves DAVOULT. Juste un petit rappel: en 12 ans, pas d'augmentation des taux d'imposition communaux, baisse de 65% de la dette communale et **pour votre information à tous en 12 ans aucune note de frais au profit des élus, zéro euro de note de frais**.

Enfin il faut savoir **faire des choix** et pendant les 2 mandats qui viennent de s'écouler nous avons, je l'espère, fait les bons choix pour notre commune. L'ensemble des réalisations s'est fait grâce à un travail constant et collectif avec l'ensemble des élus du conseil municipal **sans exception** et l'ensemble des employés communaux.

**OUI, on peut, vous pouvez, nous pouvons** être fiers de notre travail, fiers du travail accompli et fiers de la situation financière de notre commune, fiers de sa situation économique et de sa dynamique.

**Oui**, je suis fier de notre travail, et la future équipe municipale, aura la chance de récolter les fruits d'un travail collectif mené depuis de nombreuses années.

**Nous transmettrons** à nos successeurs une situation communale saine, une commune où l'entretien des bâtiments, des routes et des matériels a été régulier.

**Nous transmettrons** une commune avec un montant de dette d'1 m€ ce qui est tout à fait correct pour une commune de notre strate, soit 791€ / habitant.

**Nous transmettrons** une commune avec des niveaux d'imposition inchangés depuis 12 ans comme je disais précédemment et **d'un niveau tout à fait acceptable**.

**Nous transmettrons** une commune avec des tarifs très bas en particulier les tarifs de cantine et de garderie. C'est un vrai choix politique; cela ne nous empêche pas de fournir un service irréprochable et de servir des produits, **d'une grande qualité**.

**Nous transmettrons** une commune dynamique avec une zone commerciale toujours plus attractive grâce aux nombreux investissements privés et au professionnalisme de nos artisans et commerçants.

**Pour tout cela**, je remercie d'abord l'ensemble des employés communaux. Sans eux, rien n'est possible. Je les remercie pour leur travail et de leur aide quotidienne. Je les remercie pour la confiance qu'ils m'ont accordée, **qu'ils nous ont accordée** depuis 12 ans. Cette année un mot en particulier pour Jean- François notre cuisinier qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> novembre dernier, une retraite bien méritée après 29 années de bons et loyaux services auprès de nos enfants. Je crois qu'on peut l'applaudir. J'en profite pour vous présenter, Laurent MASSON, Laurent qui a succédé à Jean François et a pris les rênes de la cantine; je suis

certain que nous avons fait le bon choix. Bienvenue à toi Laurent.

Mais j'imagine que vous attendez, aujourd'hui, quelques explications concernant mes projets pour l'année 2020.

En 2014, j'avais dit que je n'accomplirai que 2 mandats et au début de l'été j'ai confirmé que je respecterai mon engagement pris il y a 6 ans et que je ne briguerai pas un 3<sup>e</sup> mandat à **Saint Quay-Perros**.

Il y a quelques semaines, vous découvrez dans la presse que je souhaite me présenter à **Perros-Guirec**. Cette information a surpris bon nombre d'entre vous, je vous l'accorde, et je vous comprends tout à fait. Cependant, vous l'avez bien compris, j'aurai souhaité **vous** annoncer moi-même cette décision et donner quelques explications et informations. Informations que j'ai commencées à donner cette semaine par voie de presse.

Certains d'entre vous, me demande pourquoi Perros-Guirec et pourquoi ne pas continuer à Saint Quay-Perros ? Comme, je l'ai dit à plusieurs reprises et comme l'a dit en son temps notre maire Honoraire, Roland GEFROY, «**2 mandats c'est bien**». Il faut savoir passer la main, il faut du sang neuf et de nouvelles idées pour une commune.

Je suis intimement convaincu qu'il faut renouveler régulièrement les équipes municipales et 2 mandats pour moi, sont donc largement suffisants ; il faut de nouvelles équipes pour imaginer et apporter des idées plus modernes, insuffler une nouvelle dynamique.... Concernant Saint Quay-Perros, **je vous rassure**, la relève est au travail et une liste est actuellement en train de se constituer et elle œuvre pour préparer l'avenir de Saint Quay-Perros.

«**Mais Pourquoi Perros-Guirec**» me direz-vous ?

Nombreux sont les trégorois et principalement les Perrosiens à savoir que je suis arrivé à **Perros-Guirec en juin 1979**, pour faire une saison, qui finalement dure depuis plus de **40 ans**. J'ai commencé ma carrière au Suroît chez Madame Guégou, chez Marie comme tout le monde disait, j'avais tout juste 17 ans. Marie a su m'insuffler de grandes et belles valeurs : le travail, le respect de l'autre, l'accueil des clients, et la disponibilité.

J'ai vécu 20 ans à Perros-Guirec et 20 ans à Saint Quay-Perros ; je suis peut-être un «**Saint Quay-Perrosien**» ou un «**Perrosien-Kénanais**», peu importe, j'aime autant Saint-Quay-Perros que Perros-Guirec qui sont mes deux communes d'adoption depuis plus de 40 ans, et **tellement proches l'une de l'autre !**

À la fin de l'été, le scénario de 2008 s'est répété,

quelques personnes m'ont sollicité sachant qu'en mars 2020 je serai libre de tout engagement et m'ont proposé de m'aider à constituer une liste pour me présenter à Perros-Guirec. J'ai pris le temps d'y réfléchir mais, très vite, j'ai trouvé l'idée intéressante. Aujourd'hui, je suis très content de m'être lancé dans ce nouveau projet, **mais** je n'oublie pas cette tranche de vie à Saint Quay-Perros, je n'oublie pas non plus les kénanais ni mes collègues du conseil municipal. J'ai acquis à vos côtés, **à tous**, élus et habitants de nouvelles compétences **et de l'assurance**. Aujourd'hui, au vu de mon parcours personnel et de mon savoir-faire, j'ai toute la légitimité pour me présenter comme tête de liste à Perros-Guirec.

Voilà, je crois vous avoir tout dit.

Chers amis, mesdames et messieurs les élus, cette année 2020, sonne la fin de notre mandat. Cela fait déjà 6 ans, 12 ans pour certains d'entre nous, et beaucoup plus pour d'autres. **Six ans** disais-je, que vous participez activement, à la gestion de notre commune, aux différentes commissions ou réunions communales ou extérieures et aux nombreux travaux organisés **tout au long de l'année**. Une nouvelle fois, je vous remercie et je vous félicite pour votre dévouement et votre investissement personnel au service de notre commune et des Kénanais.

Mesdames et messieurs les Adjointes, vous êtes présents tous les lundis et tous les jours pour certains d'entre vous **sauf le dimanche** quoi que. Sylvie, Marie Paule, Josiane, Gérard, Yves, vous m'avez épaulé et supporté quotidiennement dans tous les sens du terme si je puis dire, depuis 6 ans pour certains et 12 ans pour d'autres ; vous avez toujours très bien tenu votre rôle. Je vous remercie pour votre confiance, votre disponibilité, et votre implication.

Je conclurai, mes propos, en renouvelant mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos proches, des vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour que cette nouvelle année, soit celle de tous les espoirs et de toutes les solidarités.

Comme chaque année, je fais le vœu... que tous nos vœux se réalisent. Pour ma part, j'ai plusieurs vœux que j'espère voir se réaliser cette année 2020.

Je vous dis simplement au revoir, **et à très bientôt**.

Pour vous toutes et pour vous tous, **chers amis**, Bonne et heureuse Année 2020.

*Votre Maire*  
**Pierrick Rousselot**

### Devenez acteurs aux municipales 2020

#### **Au vu des règles de la communication en période préélectorale, nous sommes considérés depuis le 1<sup>er</sup> septembre en campagne préélectorale !**

La communication institutionnelle est soumise en particulier à l'article L. 52-1, du code électoral, mais **«cette interdiction ne s'applique pas à la présentation, ... du bilan de la gestion des mandats qu'il détient ou qu'il a détenus»**.

En conséquence, nous faisons ici le bilan de la gestion du mandat, basé sur les données factuelles sur notre commune.

La dernière mandature a abordé **la fusion de commune** avec Perros-Guirec en particulier, nous y avons été favorables, même avec le rejet de la majorité municipale en 2018, faisant perdre 6 ans de projets communs; mais nous pensons et nous maintenons que cela doit être un point central de la prochaine mandature.

Pourquoi ?

- La population de notre commune est en forte baisse depuis les 10 dernières années, baisse parmi les plus fortes de toute la circonscription (de 1.5 à 2% de baisse par an selon les résultats INSEE),

- Les effectifs de notre école fortement à risques à partir de la rentrée 2020, estimés à 79 élèves; Pour rappel en 2013-2014, les effectifs étaient de 130 élèves (75 en primaire et 55 en maternelle), soit une baisse de 50 élèves.

- Le développement d'une commune nécessite des investissements «productifs» pour assurer sa pérennité,

- L'absence de lotissement **communal** durant les 12 dernières années, est préjudiciable, entraînant un vieillissement de notre commune, avec un financement par exemple basé sur l'apport des taxes (habitation et foncier bâti) de la zone de KERINGANT (1.3M€ en 11 ans: voir VASQ 152),

- Il faut être un partenaire de poids dans LTC, qui occupe de plus en plus de place dans l'espace de nos communes sur notamment les petites communes, avec de nombreux transferts de compétences, en conformité avec la loi NOTRe,

- Une fusion facilite les projets communs (maison «sénior» ou EHPAD, partages des moyens publics, pistes cyclables homogènes, centre de loisirs communs,...).

Pour tous ces points, la fusion est une opportunité, pour renforcer nos moyens et relancer le développement de notre commune, en s'associant, par choix, avec une commune référence du Trégor.

La prochaine mandature devra répondre aux conséquences. «Une commune qui n'investit pas est une commune qui se meurt».

Cette fusion va au-delà d'un programme électoral, c'est un projet fort et engageant; le but est de l'ouvrir à de nouveaux acteurs motivés, conscients des besoins immédiats de notre commune.

En tant que responsable de l'opposition et après 12 années au Conseil Municipal, et mes engagements de Président à la Banque Alimentaire au quotidien, **je ne prendrai pas une tête de liste pour les prochaines municipales, mais, avec Karine, nous soutiendrons des kénanais favorables à la fusion**, en leur apportant notre expérience et l'assistance qu'ils souhaiteront.

Contacts :

Yves Le Damany, tél : 06 46 72 33 17  
@mail : y.ledamany@orange.fr

Karine Roulleau, tél : 06 30 11 66 04  
@mail : karine.roulleau@orange.fr

## Le radon un gaz radioactif

### Un peu de géologie :

À l'origine, lors de la solidification de la croûte terrestre, se sont formées à haute température des roches dites « magmatiques » issues du magma (les coulées de lave des volcans). Les roches les plus connues sont le basalte et le granit.

Par la suite, l'altération, c'est à dire la dégradation et l'altération de ces roches dues à des phénomènes météorologiques (la pluie, le vent, la neige, la glace) a permis l'érosion.

Les divers produits de cette érosion transportés et déposés dans les cours d'eaux, lacs, mers constituent les roches sédimentaires (le sable, le calcaire).

Enfin le dépôt des produits de l'érosion soumis à des conditions de température et de pression élevées a donné les roches métamorphiques.

Ainsi par le phénomène d'érosion et de transport les éléments du granit (le quartz, le mica et le feldspath) qui vont se déposer au fond de la mer vont donner en profondeur, en raison de la pression et de la température élevée, naissance à une nouvelle roche qui a la même composition : le grès.

Il en est de même avec les argiles qui, selon le même principe, vont donner naissance à une nouvelle roche : le schiste qui par transformation va donner nos ardoises.

### Le radon

C'est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est inodore et incolore. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre. Le granit issu de la croûte terrestre en contient beaucoup. Bien que le granit semble, au premier abord une roche compacte, il présente de nombreuses fissures qui va permettre au radon d'être transféré dans l'atmosphère. Son émission dans l'atmosphère dépend de deux facteurs : les conditions météorologiques et les propriétés des sols et des roches.

Dans l'air le radon se dilue rapidement, mais dans les lieux fermés comme les grottes, les mines souterraines mais aussi les bâtiments en général et plus particulièrement les habitations il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées. Il se mesure en « becquerel par mètre cube : Bq/m<sup>3</sup>. Cette accumulation dans nos habitations résulte de paramètres environnementaux (perméabilité et humidité du sol, présence de fissures ou de fractures dans les roches souterraines), mais aussi des caractéristiques du bâtiment (type de soubassement, calfeutrage des ouvrants, etc.).

Le décret du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire a modifié le code de la santé publique :

- sur la gestion du radon dans les établissements recevant du public,
- la **classification des communes en trois zones à risque radon : faible zone 1** (le bassin parisien, le bassin aquitain qui sont des zones sédimentaires), **moyen zone 2** (ce sont les communes recoupées par des failles importantes ou dont le sous-sol abrite des ouvrages miniers souterrains : le nord de la France), **et significatif zone 3** : (ce sont les formations géologiques dont les teneurs en uranium sont élevées : le massif armoricain -la Bretagne-, le massif central avec ses formations volcaniques),
- l'abaissement du niveau de référence de l'activité volumique moyenne annuelle en radon à **300 Bq/m<sup>3</sup>** – article R.1333-28 du code de la santé publique (au lieu de 400 Bq/m<sup>3</sup> auparavant).

Le journal officiel du 30 juin 2018 liste toutes les communes concernées par la nouvelle classification. **La commune de Saint Quay-Perros se situe en zone 3**, au même titre que ses voisines : Perros-Guirec, Louanec, etc.

**Par ailleurs, une information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques liés au radon est à présent obligatoire et s'applique exclusivement dans les communes de niveau 3 (article R.125-23 du code de l'environnement).**

### Comment le radon peut-il s'infiltrer dans les habitations ?

Le radon présent dans un bâtiment provient essentiellement du sol et dans une mesure moindre des matériaux de construction et de l'eau de distribution.

Les parties directement en contact avec le sol (cave, vide sanitaire, plancher de niveau bas, etc.) sont celles à travers lesquelles le radon entre dans le bâtiment avant de gagner les pièces habitées. Sa circulation est facilitée par la présence de fissures, le passage des canalisations à travers les dalles et les planchers. L'un des paramètres important pour diminuer la concentration du radon est le renouvellement d'air.

### Comment diminuer la concentration du radon dans une habitation ?

L'arrêté du 20 février 2019 ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS) donnent les recommandations sanitaires en vue de prévenir les effets d'une exposition au radon suivantes :

PERSONNES CIBLES DES MESSAGES	RECOMMANDATIONS SANITAIRES
Population générale	<p>En dessous du niveau de référence de 300 Bq/m<sup>3</sup> :</p> <p>L'exposition au radon ne nécessite pas la mise en œuvre de dispositions spécifiques. Les recommandations générales de bonnes pratiques s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aérer son logement par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour dans chaque pièce.</li> <li>- Vérifier et entretenir les systèmes de ventilation installés et ne pas obturer les entrées et sorties d'air.</li> <li>- Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, veiller au maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.</li> </ul> <p>En cas de dépassement du niveau de référence de 300 Bq/m<sup>3</sup> :</p> <p>Pour une concentration n'excédant pas 1 000 Bq/m<sup>3</sup>, des actions simples, ne mettant pas en œuvre des travaux lourds sur le bâtiment, permettent d'abaisser suffisamment la concentration en radon. Elles peuvent cependant ne pas conserver toute leur efficacité au cours du temps.</p> <p>Application des recommandations générales de bonnes pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aérer son logement par l'ouverture des fenêtres en grand au moins 10 minutes par jour dans chaque pièce ;</li> <li>- vérifier et entretenir les systèmes de ventilation installés et ne pas obturer les entrées et sorties d'air ;</li> <li>- dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, veiller au maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.</li> </ul> <p>Et :</p> <p>Aménagement des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser des étanchements pour limiter l'entrée du radon dans le bâtiment (porte de cave, entrée de canalisation, fissure du sol, etc.);</li> <li>- rectifier les dysfonctionnements éventuels de la ventilation dans le cadre de sa vérification et de son entretien ; améliorer ou rétablir l'aération naturelle du soubassement (ouverture des aérations du vide sanitaire ou de cave obturées).</li> </ul> <p>Au-delà de 1000 Bq/m<sup>3</sup> ou lorsque le niveau d'activité volumique persiste au-dessus de 300 Bq/m<sup>3</sup> après la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques et des aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire réaliser un diagnostic du bâtiment par un professionnel, qui permettra de définir les travaux à réaliser.</li> </ul> <p>Ces travaux visent à abaisser les concentrations en radon et consistent notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer l'étanchéité du bâtiment vis-à-vis des entrées de radon (étanchement des points singuliers - des canalisations, portes et trappes - entre le soubassement et le volume habité, traitements de surfaces et couverture des sols en terre battue). Il s'agit d'un préalable essentiel à l'efficacité d'autres solutions mises en œuvre en parallèle, listées ci-dessous ;</li> <li>- augmenter le renouvellement d'air à l'intérieur des pièces habitées pour diluer le radon, sans causer d'inconfort, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 mars 1982 relatif à l'aération des logements;</li> <li>- traiter le soubassement (vide sanitaire, cave, dallage sur terre-plein) pour réduire l'entrée du radon par une ventilation du soubassement ou la mise en place d'une légère dépression d'air par rapport au volume habité par extraction mécanique lorsque cela est possible.</li> </ul>
Fumeurs anciens fumeurs et	<p>De nombreuses études scientifiques ont montré que la combinaison de la consommation de tabac et d'une exposition élevée au radon fait courir un risque individuel de cancer du poumon nettement plus élevé que chacun des facteurs pris individuellement, et que le fait de fumer amplifie les risques liés à l'exposition au radon au niveau de la population.</p> <p>Recommandations supplémentaires pour les fumeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est rappelé que l'association tabac-radon augmente fortement le risque de cancer du poumon ;</li> <li>- Il est recommandé d'arrêter de fumer. Le médecin traitant ou un autre professionnel de santé peut apporter des conseils et accompagner dans l'arrêt du tabac ;</li> <li>- L'arrêt du tabac permettra la protection de l'entourage exposé à la fumée.</li> </ul>

Gérard DAUVERGNE  
Adjoint à l'Urbanisme



## La vie du relais paroissial

Les fêtes de Noël et du premier de l'an sont maintenant terminées. Pour la plupart d'entre nous, quelle joie de nous retrouver en famille, entre amis, de nous remémorer les bons et moins bons moments du temps passé, de goûter l'émerveillement des enfants,... de bâtir des projets pour 2010. Pour d'autres, cette période a peut-être été difficile à cause de la maladie, du froid de la solitude, de la souffrance aux multiples causes...

A tous les kénanais, le Père Albert Wanso, les membres de l'Equipe d'Animation Paroissiale et ceux du relais paroissial de Saint Quay adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020. Bonne année donc malgré les contextes politique, économique, climatique incertains et lourds. Bonne santé aussi bien sûr. Que chacun puisse trouver, à sa mesure, le petit «truc» qui fera naître une lueur d'espérance, de bonheur dans les yeux des personnes de sa famille, de son voisinage, de son milieu de travail...: sourire, petites attentions, bienveillance, solidarité, fraternité...

Que la municipalité et les services techniques et administratifs soient ici remerciés pour l'entretien du patrimoine religieux kénanais et aussi pour la précieuse aide matérielle apportée à de nombreuses occasions pour le bon déroulement des diverses manifestations de la paroisse sur Saint Quay.

Nos remerciements vont aussi bien sûr aux personnes qui se dévouent bénévolement aux différentes tâches autour de l'église et de la chapelle de St Méen: fleurissement pour les messes, les obsèques, les pardons de St Quay et de St Méen, aération, nettoyage et entretien... Merci aussi aux artistes kénanais sans qui la belle et originale crèche de Noël n'existerait pas, aux personnes qui ont assuré une permanence à l'église pendant quelques après-midis pour permettre aux visiteurs d'admirer cette crèche. Le relais paroissial est aussi heureux de recevoir des chorales, des groupes de musiciens ou autres afin de partager leur art dans l'église dont l'acoustique est excellente.

### Divagations devant une crèche de Noël

Mille pensées peuvent jaillir à la vue de cette représentation symbolique de la nativité de Jésus. En voici une, en toute modestie. Que peut-on y voir? Un enfant qui vient de naître, sa mère, son père nourricier, des bergers et leurs moutons, des mages, tous à l'abri précaire d'une grange, une scène remontant à deux mille ans. A priori rien d'extraordinaire. Et pourtant, deux mille ans plus tard, des centaines de millions de personnes fêtent cette naissance sur la terre entière! Cet enfant, devenu homme, fut-il un puissant général d'armée comme Alexandre Le Grand par exemple pour avoir réussi à fédérer autour de lui tant de monde?

Non, pas du tout. Durant trois années, cet homme parcourut la Palestine proclamant des paroles simples et pourtant étonnantes, parfois paradoxales dont voici, au hasard, quelques-unes parmi tant d'autres: «Aimez-vous les uns les

autres», «Si vous ne saluez que vos frères, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, que faites-vous d'extraordinaire? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant?», «Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous persécutent». A un groupe d'hommes qui se préparaient à lapider une femme coupable d'adultère, il dit: «Que celui qui n'a jamais commis de faute lui jette la première pierre!» et tous, laissant là leur pierre, s'en allèrent penauds.

L'enfant de cette crèche était Jésus, fils de Dieu, venu sur terre nous montrer le chemin du bonheur, chemin pas forcément facile qui consiste à aimer, pardonner, à voir en tout être humain un frère, une sœur et, corollaire, respecter la création toute entière pour permettre à chacun de vivre.

### Dates ou événements à retenir pour le premier semestre :

Généralement, trois messes sont célébrées chaque week-end :

- **Le samedi à 18h** dans un des relais,
- **Le dimanche à 9h30** dans un autre relais,
- **Le dimanche à 11h** à l'église St-Jacques à Perros-Guirec.

- Messes prévues à Saint Quay à 18h les samedis 11 janvier, 1<sup>er</sup> février, 7 mars et 2 mai.

- **samedi 7 mars**: rencontre de carême à la salle communale de St Quay de 15h à 18h suivie de la messe à l'église à 18h.

- **Mercredi 26 février**: célébration de l'entrée en carême (messe des cendres) à 18h30 à l'église St Jacques de Perros.

### - Semaine de Pâques :

- dimanche 5 avril: messe des rameaux à 11h à St-Jacques
- jeudi 9 avril: jeudi saint à 18h30 à Kermaria
- vendredi 10 avril: chemin de Croix à 15h à St Jacques
- vendredi 10 avril: célébration de la Passion à 18h30 à St Quay
- samedi 11 avril: veillée pascale à 20h30 à St Jacques
- dimanche 12 avril: célébration de Pâques à 11h à St Jacques
- dimanche 26 avril: pardon de Kernivinen à 10h30

### Renseignements

Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou encore le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>



## La bibliothèque municipale

**L'équipe de bénévoles vous souhaite une bonne année 2020... et bienvenue à la bibliothèque municipale !**

Après une inscription gratuite en bibliothèque, il est possible de lire, de consulter sur place ou d'emprunter gratuitement. Grâce aux achats réguliers tout au long de l'année et des documents prêtés par la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (la BCA), les rayons enfants et adultes sont toujours bien garnis: Albums, BD, documentaires, policiers, romans, livres large vision...

Vous pouvez, tout au long de l'année, découvrir le rayon des nouveautés lors de votre passage en bibliothèque ou découvrir sur : [bibliotheque.mairie-saintquayperros.fr](http://bibliotheque.mairie-saintquayperros.fr)

Le Mercredi 18 décembre, le passage du bibliobus de la BCA (bibliothèque des Côtes d'Armor) a permis le renouvellement de 300 ouvrages qui ont été choisis par les bénévoles qui ont pu être présentes ce jour-là.



### **Rayons adultes : Prix de lecture biblioth'régor (adultes)**

La bibliothèque de St Quay-Perros fait partie du réseau des bibliothèques du Trégor (10 bibliothèques). Ces bibliothèques mettent en place tous les ans un prix de lecture : Pour ce, chacune propose un coup de cœur.

Depuis le 15 juin, 8 livres étaient proposés en rayon et le lecteur devait noter sur 10 le titre emprunté lorsqu'il le rendait... Le 15 janvier, le temps de lecture s'est achevé, les fiches de notation ont été rassemblées par l'association. Le gagnant sera connu le dimanche 9 février à Tréguier lors de la journée «Biblioth'régor en fête».

### **Côté enfants**

- Accueil régulier des scolaires : Chaque élève choisit un livre pour «le quart d'heure quotidien de lecture silencieuse en classe».

- Prix des incorruptibles : La série des livres achetés par l'école est également en rayon à la bibliothèque où ils peuvent être empruntés.

- Exposition BCA : Après avoir présenté du 5 septembre au 27 novembre l'exposition Anne Crausaz, la bibliothèque recevra «Il était une fois les contes en Haïku», animation mariant contes et jeux.



**Dimanche 9 février, salle d'honneur de la mairie à TREGUIER,  
à partir de 14h30, Accompagnez vos enfants à « BIBLIOTH'REGOR en FETE »  
Contes, Kamishibai, livre « animé » ... les raviront**

Après le succès remporté l'an dernier par « Biblioth'régor fête ses 20 ans », l'association proposera encore cette année un après-midi d'animations autour du livre à destination des enfants de 14h30 à 16h. A suivre, un goûter sera servi. Le tirage du prix de lecture adulte viendra en conclusion : Les gagnants

(un par bibliothèque) recevront un bon d'achat en librairie.

Chacune des bibliothèques s'investit dans un atelier.

St Quay-Perros présentera un livre animé imaginé par les bénévoles à partir de l'album « La bonne humeur de loup gris ».



**Bibliothèque municipale, rue de la mairie (Petit parking au bout de la mairie)**

[bib.stquay@gmail.com](mailto:bib.stquay@gmail.com)

contact : 0296498040

**Ouverte au public :**

- lundi de 16h30 à 17h30
- mercredi de 10h à 12h
- samedi de 10h30 à 12h

### A l'école MATERNELLE

Une visite très attendue...

Le Père Noël était de passage dans les écoles de Saint Quay-Perros le mardi 17 décembre.

Très chargé et aidé par Valérie (ATSEM) il est venu à la rencontre des enfants rassemblés en salle de motricité : Tous l'attendaient avec impatience...ou appréhension !...mais quelle joie devant tant de paquets !

Les enfants lui ont chanté les chansons de Noël qu'ils avaient apprises : un canon, "We wish you a merry Christmas" et bien entendu "Petit Papa Noël".

Rassemblés autour du Père Noël, ils ont ouvert les cadeaux offerts pour la classe : des voitures, des Playmobils, des jouets pour le coin dînette, un train en bois, un garage, des jeux de société, des puzzles et un tapis de nombres en mousse...

De plus, Le Père Noël avait pensé aux chocolats !!!

Après avoir tant gâté les élèves de maternelle, le gentil Père Noël s'est rendu à l'école élémentaire continuer sa tournée de cadeaux.



## A l'école ELEMENTAIRE

### Activités voile à Trébeurden pour la classe de CM1/CM2

Début septembre, les élèves de CM1 sur optimist et les CM2 sur fun boat.



### La classe de CM1/CM2 a visité le musée de la marine à Brest le 14 septembre



## TELETHON «Les écoles aussi ont participé»

Mis en place en 1987, Le TELETHON est un vaste élan de solidarité: une collecte de fonds contre les maladies génétiques et neuromusculaires organisée par l'association française contre les myopathies.

C'est dans ce cadre, que l'équipe du «Téléthon Côte de Granit Rose» a proposé aux classes de l'école

élémentaire de St Quay-Perros de participer à une course de relais et à des jeux autour du mini-stadium le vendredi 11 octobre.

Un goûter bien mérité préparé par l'équipe du Téléthon est venu clore cet intermède sportif.



.....Et puis le Père Noël est passé!



### **Stationnement aux abords de l'école Albert JACQUARD.**

Afin d'assurer la sécurité des entrées et des sorties des écoles et de réguler le stationnement, à la demande des parents et en concertation avec eux, la municipalité a fait réaliser des marquages au sol et installer des panneaux de stationnements interdits.

#### **Merci aux parents de respecter cette signalisation pour :**

- la sécurité de tous
- le respect du code de la route
- l'exemplarité et l'éducation même des enfants.

# BON À SAVOIR...

**MAIRIE** : Tél: 02 96 49 80 40 – Fax: 02 96 23 07 03 – E-mail: [mairie.saintquayperros@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintquayperros@wanadoo.fr)  
Site Web: [mairie-saintquayperros.fr](http://mairie-saintquayperros.fr)

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermée le mercredi et le vendredi après-midi)
- Le samedi : 8h30 à 12h

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les membres de la Municipalité recevront les Kénaïses et les Kénaïses aux heures suivantes, à la Mairie :

- Pierrick ROUSSELOT **Maire**  
Le samedi matin de 10h à 12h et sur RDV
- Yves DAVOULT **1<sup>er</sup> Adjoint chargé de l'Administration générale, des Finances, du personnel communal et des travaux**  
Le mercredi de 10h à 12h
- Gérard DAUVERGNE **2<sup>ème</sup> Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Gros travaux**  
Le vendredi de 11h à 12h
- Josiane REGUER **3<sup>e</sup> Adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Vie associative,**  
Le samedi de 11h à 12h
- Marie-Paule LE GOFF **4<sup>e</sup> Adjointe chargée des Affaires sociales et des animations culturelles**  
Le lundi de 16h30 à 17h30

## COLLECTES DÉCHETS MÉNAGERS A DOMICILE

Celles-ci sont assurées par les services de la Communauté d'Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

• **Ordures ménagères (semaine impaire) et collectes sélectives (semaine paire)** : alternativement, tous les mercredis.

### ATTENTION :

Il est indispensable de nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.

Il faut absolument que chacun effectue un tri sélectif de ses déchets.

• **Encombrants et ferrailles** : dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer et à déposer sur la voie : **31 mars, 23 juin, 29 septembre, 22 décembre 2020.**

Inscription directement auprès des services

de Lannion-Trégor Communauté

Au numéro : 02 96 05 55 55 ou [collecte.dechets@lannion-tregor.com](mailto:collecte.dechets@lannion-tregor.com).

## Déchèterie : Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 avril 2020

**Perros-Guirec** : Kerzinan – route de Pleumeur-Bodou – 02 96 15 92 51.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h / 13h30 à 17h30

**Louannec** : Mabilies – 02 96 91 06 33.

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h / 13h30 à 17h30

## CABINET GROUPE MEDICAL « MEDIPLURIEL » à Kertanguy

4 médecins généralistes – Masseur-Kinésithérapeute – Diététicienne – Psychologue – Orthoptiste – Sophrologue – Ostéopathe – 2 Orthophonistes – 2 Infirmières – Podologue – Thérapeute familiale.  
Standard médical : 02 96 49 10 10  
Paramédical : 02 96 49 10 00  
Fax : 02 96 23 11 90  
8h-12h et 14h-19h (du lundi au vendredi)  
8h à 12h le samedi

## CABINET D'INFIRMIERES

41 Résidence de Kertanguy  
Tél. : 02 96 23 25 37 – Soins à domicile  
Centre Médipluriel – Kertanguy  
Tél. : 02 96 49 10 10



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS GUIREC,

25 avenue de la Mairie. Tél. 02 96 91 00 09.

**COMITE DE SOINS A DOMICILE**, 102 rue des Frères Le Montréer, 22700 Perros-Guirec,  
Tél. 02 96 91 25 26

### RECENSEMENT (SERVICE NATIONAL)

Les jeunes (filles et garçons) atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser dans les trois mois suivant leur anniversaire. Se présenter à la Mairie le mois voulu muni du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

### SALLE D'ANIMATION COMMUNALE

Contactez le secrétariat de la mairie au 02 96 49 80 40.

\*La "Salle Bleue" est disponible gratuitement aux associations et organisations communales.

### CORRESPONDANTS DES JOURNAUX

**Ouest France** : Caroline DURIEU 06 61 80 81 75 (en dehors des heures scolaires) of.cdurieu@orange.fr

**Le Télégramme** : Jean Jacques BERTHOU 02 96 91 03 37 – jean-jacques.berthou@wanadoo.fr

**Le Trégor** : Lise MUZELLEC 02 96 23 49 49 – lise.tregor@wanadoo.fr

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

- Ouverte au public :
  - le lundi de 16h30 à 17h30
  - le mercredi de 10h à 12h
  - le samedi de 10h30 à 12h

• Vacances de d'hiver du 15 février au 2 mars : ouverte uniquement les mercredis 19 et 26 février.

• Vacances de printemps du 11 avril au 27 avril : ouverte uniquement les mercredis 15 et 22 avril.

### RÉSEAU PETITE ENFANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence est transférée au Centre intercommunal d'action sociale de Lannion Trégor Communauté et pour tous les renseignements concernant les activités « espaces-jeux » et « baby-gym » contacter Jakline LE BRETON au 06 77 13 55 05.

Lieu des espace-jeux à St Quay-Perros : ancienne école maternelle, de 9h30 à 11h30.

### COLLECTE DON DU SANG

**Collectes 2020 à Perros-Guirec, salle des navigateurs :**

- mercredi 6 mai de 14h30 à 18h30
- jeudi 16 juillet de 11h30 à 13h et de 15h30 à 18h30
- jeudi 13 août de 11h30 à 13h et de 15h30 à 18h30
- lundi 9 novembre de 14h30 à 18h30

### AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN ENFANT MINEUR :

Rétablissement à compter du 15 janvier 2017 de l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs voyageant à l'étranger sans être accompagnés de l'un de leurs parents. (Formulaire CERFA 15646\*41)

### CAUE22 (CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT) :

la permanence de Claude THIMEL, pour le conseil aux particuliers désirant construire, se tient à l'Unité Territoriale de la DDTM de Lannion, de 9h à 12h et de 14h à 16h, chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois.

### CONSTRUCTION NOUVELLE

Le Conseil Municipal rappelle à tous les Kénanais que toute construction neuve ou réalisation de travaux doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable).

### APPELS D'URGENCE

**POMPIERS** : faire le 18

**GENDARMERIE** : faire le 17

**SAMU** : faire le 15

## Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 28 novembre 2019 à 18 heures

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 28 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de Saint Quay-Perros, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Pierrick ROUSSELOT, Maire.

Etaient présents: Pierrick ROUSSELOT, Maire, Yves DAVOULT, Gérard DAUVERGNE, Josiane REGUER, Marie-Paule LE GOFF, Adjoints, Sylvie BART, Pômme BROGGI, Jean-Jacques RIVIER, Nicole DUPONT, Jean-François ORVEN, Christine PHILIPPE, Hervé LE GROSSEC et Yves LE DAMANY, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:

Karine ROULLEAU (procuration à Yves LE DAMANY)

Roland GELGON

Secrétaire de séance: Pômme BROGGI est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation: 21 novembre 2019

Le quorum atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance puis rappelle l'ordre du jour:

1- Compte rendu du Conseil municipal du 29 août 2019

2- Points communaux:

Ouverture des magasins le dimanche – demandes pour 2020

Numérotation des adresses de la commune – contrat avec la poste

Aménagement de Ker Noël

Acquisition d'un défibrillateur pour la salle d'animation Yves GUEGAN

Finances:

Tarifs 2020 (Cimetières, salle, photocopies)

Autorisation d'engagement de liquidation et de mandatement (investissement 2020)

Droit de place camion de pizza

Crédits scolaires 2020

Subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque – voyage scolaire

Point école

Personnel:

Activité accessoire d'étude surveillée à l'école Albert Jacquard

3- Points communautaires:

Rapport clet

Rapport d'activité 2018

Zonage assainissement

Enquête publique STEP de Kervasclet à Perros-Guirec

Bilan estival 2019: le Macareux

4- Questions diverses

**Objet: Compte rendu du Conseil Municipal du 29 août 2019**

Monsieur Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu du conseil municipal du 29 août 2019.

A l'unanimité des membres, le compte rendu est approuvé.

**2 - Points communaux**

**Objet: Ouverture des magasins le dimanche**

Monsieur le Maire rappelle la loi du 06 août 2015 qui a étendu la possibilité d'ouverture dominicale des commerces à l'initiative des maires en portant le nombre de dimanches d'ouverture possible de 5 à 12. Toutefois, la liste des dimanches d'ouverture doit désormais être arrêtée par les communes avant le 31 décembre de chaque année.

Il en résulte que si des ouvertures dominicales de commerce de détail en 2020 sont prévues, la liste des dimanches concernés devra être arrêtée par le maire, après avis du conseil municipal, avant le 31 décembre 2019.

Au-delà de cinq dimanches par an il est en outre nécessaire d'obtenir l'avis conforme de l'EPCI dont la commune est membre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec douze voix pour et deux contre (Nicole Dupont, Pômme Broggi):

**VU** le code du travail et notamment l'article L3132-26;

**Vu** la loi n°2015-990 du 06 août 2015 **pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques**

**Autorise** les ouvertures dominicales suivantes:

- 47.71Z - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé pour des ouvertures exceptionnelles, 3 dimanches en 2020:

Dimanche 30 août 2020 ; Dimanches 13 et 20 décembre 2020.

- 47.52B - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces pour des ouvertures exceptionnelles 11 dimanches en 2020 :

Dimanche 12 janvier 2020 ; Dimanche 28 juin 2020 ; Dimanches 01, 08, 15, 22 et 29 novembre 2020 ; Dimanches 06, 13, 20 et 27 décembre 2020.

- 46.34Z - commerce de gros de boissons pour des ouvertures exceptionnelles 12 dimanches en 2020 :

Ouverture toute la journée :

Dimanche 10 mai 2020 ; Dimanche 6 décembre 2020 ; Dimanche 20 décembre 2020.

Ouverture le matin uniquement :

Dimanches 21 et 28 juin ; Dimanches 5, 12, 19, 26 juillet ; Dimanches 2, 9, 16 août 2020.

- 47.54Z Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé pour des ouvertures exceptionnelles 2 dimanches en 2020 :

Dimanches 13 et 20 décembre 2020.

- 47.xxx Commerce de détail alimentaire pour des ouvertures exceptionnelles 2 dimanches en 2020 :

Dimanches 20 et 27 décembre 2020.

- 47.59B Commerce de détail d'autres équipement du foyer pour des ouvertures exceptionnelles 2 dimanches en 2020 :

Dimanches 13 et 20 décembre 2020.

### **Objet : Mise en place d'une démarche d'adressage – contrat avec la poste**

Présentation Monsieur Gérard DAUVERGNE, Adjoint au Maire.

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique et pour que chacun puisse s'y raccorder, il est indispensable de localiser précisément le domicile de tous les ménages, toutes les activités et toutes les entreprises.

L'adressage consistera à assigner des adresses permettant la localisation précise des habitations et des locaux en nommant si besoin des voies et en assignant des numéros aux bâtiments qui n'en n'ont pas mais que la voie dessert.

Il est proposé que la poste réalise cette démarche d'adressage.

La base de calcul commercial est de :

-Audit : 3 000,00€

- Réalisation : 900,00€

- **Total : 3 900,00€**

Le travail d'adressage se fera courant 2020. La poste aidera les particuliers à réaliser leur changement d'adresse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres et après en avoir délibéré :

**Approuve** la démarche d'adressage qui va être engagée sur la commune.

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat avec la poste et tous documents relatifs à cette affaire.

### **Objet : Motion en faveur de l'aménagement du carrefour Ker Noël**

*Monsieur le Maire suspend la séance pour laisser la parole au Comité de défense de la route départementale 788. L'exposé fait, Monsieur le Maire rouvre la séance.*

Le Conseil Municipal de Saint Quay-Perros :

Un nouvel aménagement du carrefour de Ker Noël est indispensable et inévitable pour la sécurité du secteur, tant pour les utilisateurs de la route départementale 788 que pour les piétons, les cyclos et les riverains de Ker Noël. La création d'un rond-point est la seule solution pour la sécurité de tous.

En complément de l'aménagement du carrefour de Ker Noël, le travail doit porter sur la facilité d'accès de la zone commerciale et artisanale de Balaneyer qui est également indispensable pour faciliter le développement de l'activité économique.

Il est rappelé que le projet d'aménagement de Ker Noël figure au programme des grands travaux du département ainsi qu'au pacte financier de LTC. Les services du département mènent actuellement des études techniques pour lesquelles plusieurs solutions de traitement du carrefour de Ker Noël sont comparées.

A ce jour aucune solution ni aucune programmation des travaux n'ont été arrêtées par les services du Département.

Le Conseil Municipal de Saint Quay-Perros demande à **l'unanimité**, que les études soient finalisées et qu'une réunion soit programmée avant la fin de la mandature entre la commune, les services du département et

Lannion-Trégor communauté afin d'engager rapidement les travaux d'aménagement du carrefour de Ker Noël.

**Objet: Acquisition d'un défibrillateur pour la salle d'animation Yves GUEGAN.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la commission de sécurité de la salle Yves GUEGAN qui s'est tenue le 03 juin 2019, un Défibrillateur Automatique Externe va prochainement être installé à l'extérieur du bâtiment.

Cette acquisition ne répond pas à une obligation (un équipement identique se trouve à moins de 15 minutes du bâtiment, Avenue de la Mairie) mais vise à optimiser la sécurité des usagers de la salle et des espaces alentours. Coût de l'acquisition: 1704,00€ H.T. soit 2044,80€ T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** cette acquisition.

**Objet: Tarifs 2020 cimetière et photocopies**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **VOTE** les tarifs communaux suivants pour 2020 :

Concessions aux cimetières

15 ans	120 Euros
30 ans	220 Euros

Concessions aux cavurnes

15 ans	110 Euros
30 ans	200 Euros

Concessions au Columbarium

10 ans	390 Euros
15 ans	530 Euros
20 ans	660 Euros
30 ans	940 Euros

Mur du Souvenir

10 ans	50 Euros
--------	----------

Photocopies

Format A4	0.25 Euros
Format A3	0.50 Euros

**Objet: Tarifs 2020 salle Yves GUEGAN**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **VOTE** les tarifs de la «Salle d'animation communale Yves Guégan» comme suit :

SALLES	LOCATION 1 jour		LOCATION 2 jours	
	Kénaçais	Extérieur	Kénaçais	Extérieur
1+2 sans cuisine	215 €	315 €	220 €	325 €
2+3 sans cuisine	215 €	315 €	220 €	325 €
1+2+3 sans cuisine	235 €	350 €	245 €	360 €
Loc. occasionnelle 1/2 j	150 €	200 €		
Loc. cuisine	100 €	150 €		

Couverts + vaisselle	1 jour		2 jours	
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kit 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kit 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kit 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €

Estrade	
Jusqu'à 24 m <sup>2</sup>	100 €
Jusqu'à 48 m <sup>2</sup>	200 €

Salle 1 : bas de la grande salle  
Salle 2 : haut de la grande salle  
Salle 3 : salle bleue

- Caution : 500 €

- Intervention complém entaire (mé nage, vais selle...) : 30€/heure si nécessaire

- Salle 3 : gratuité pour les cafés après obsèques à Saint Quay- Perros

Location de la salle « bleue » uniquement :		
Location 2 heures	Journée pour Kénaçais	Journée pour Extérieurs »
50 €	100 €	150 €

**Objet: Autorisation d'engagement de liquidation et de mandatement - investissement 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-1,

Vu la loi n° 96.314 du 12 avril 1996 article 69 relative au vote du budget des Collectivités Territoriales qui autorise ces opérations,

Vu l'instruction codificatrice N°96-078 M14 du 1<sup>er</sup> août 1996,

Vu l'ordonnance N° 2005 – 1027 du 26/08/2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables,

Vu la délibération du 15 mars 2019 portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2019,

Considérant que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,

Considérant qu'il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget,

Considérant qu'en revanche, l'assemblée délibérante doit autoriser l'exécutif de la collectivité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du vote du budget primitif 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Monsieur Jean-François ORVEN se demande s'il n'y a pas un risque de conflit d'intérêts sachant que Monsieur le Maire se présente aux élections municipales de la commune d'à côté.

Il demande que les autorisations d'engagements financiers soient signées conjointement par Monsieur le Maire et Monsieur le Premier Adjoint. Monsieur Yves DAVOULT, 1<sup>er</sup> Adjoint, précise que c'est lui qui signe les documents financiers. Il ajoute que Monsieur le Maire voit tous les documents mais que c'est le 1<sup>er</sup> Adjoint qui a délégation pour signer les documents financiers et ce depuis 11 ans 1/2. Il fait savoir qu'il n'y a aucune crainte à avoir dans ce domaine.

Monsieur le Maire fait savoir à Monsieur Jean-François ORVEN qu'il est déçu par sa remarque. Il ajoute qu'il a toujours été très prudent sur tout. Il précise qu'il a même réfléchi à démissionner mais il s'est engagé à travailler pour les Kénanais jusqu'en mars 2020.

Le Conseil Municipal avec treize voix pour et un contre (Jean-François ORVEN),

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2020, les dépenses d'investissement du budget de la commune.

AUTORISE le Monsieur Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

PRECISE que cette autorisation s'étend pour les montants suivants de dépenses d'investissement :

BUDGET PRINCIPAL (M14) T.T.C.		
Objet	Chapitre	Montant maximum
Immobilisations corporelles	20	1 329,00€
Subvention d'équipement	204	6 550,00€
Immobilisations corporelles	21	31 605,00€
Immobilisations en cours	23	135 823,00€

### Objet : Droit de place du camion-pizza

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'instaurer une redevance d'occupation du domaine public à l'année, pour un emplacement de camion-pizza, situé sur le parking communal, près du rond-point de Kerliviec.

Cette redevance est fixée au montant de 500 euros l'année et fera l'objet d'un arrêté individuel.

Le gérant de ce camion-pizza devra être en conformité avec les exigences administratives en vigueur (carte grise, assurance, contrôle technique et sanitaire, Kbis...).

### Objet : Crédits scolaires 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **VOTE** les crédits scolaires suivants pour l'année civile 2020 :

ECOLE	Nbre d'élèves	Fournitures/élève		Petit Matériel	BCD	Achat livres scolaires	Transports	Noël	Activités voile piscine	total	Total
		euro	Total								
Elémentaire	61	40	2440	990*	550	750*	3350	275	2100*	8015	2440 + 8015 = 10455 €
Maternelle	26	40	1040	430	465		1200*	120		2215	1040 + 2215 = 3255 €

\*Voile= 700€ / piscine = 1 400€.

\*Achats livres scolaires : + 100€ car renouvellement livres

\*Transport maternelle : + 100€ car budget dépassé tous les ans

\*Petit matériel : + 360€ projet robotique

Madame Pômme BROGGI explique qu'il va y avoir 9 robots qui seront construits par les élèves de CM1 et CM2. Chaque robot coûte 40 euros. Ce projet est réalisé en partenariat avec Orange et certains parents d'élèves. La phase 1 du projet correspond à l'assemblage électronique et la phase 2 à l'assemblage mécanique.

## **Objet: Subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque – Voyage scolaire**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune devait prendre en charge, après déduction de la participation des parents, la moitié du séjour en Normandie des élèves de l'école Albert Jacquard et l'Amicale Laïque l'autre moitié.

L'Amicale Laïque a reçu une facture pour l'intégralité du séjour qu'elle a réglée à l'organisme de séjour.

La mairie doit rembourser sa part à l'Amicale Laïque. Ce remboursement prend la forme d'une subvention exceptionnelle.

Pour rappel : montant du séjour : 5 692€. L'ALK a versé un acompte en 2018 de 1693€. Les parents d'élèves ont participé à hauteur de 30€/enfant soit 1080€.

La participation de la mairie pour le voyage s'élève à **2336€** (2276€ + 60€ pour la participation de 2 enfants).

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de verser cette subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, après en avoir délibéré :

AUTORISE Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle à l'Amicale Laïque d'un montant de 2336,00€.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## **Objet: Activité accessoire d'étude surveillée à l'école Albert Jacquard**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de :

- Renouveler à l'école Albert Jacquard l'activité accessoire d'étude surveillée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h. soit quatre heures par semaine (base de 24.57€/h)
- Renouveler l'emploi correspondant à l'encadrement de cette activité
- Inscrire au budget 2020 de la commune les crédits nécessaires correspondant à cette dépense.

## **Objet: Point école**

Présentation Josiane REGUER, 3<sup>e</sup> Adjointe en charge des affaires scolaires.

## Effectifs à la rentrée de septembre 2019/2020

TOTAL= 86 élèves

École primaire = 61 élèves

CP / CE1	CE1 / CE2	CM1 / CM2
12 + 5	6 + 8	9 + 21
17	14	30

2 aides de vie au CP - 1 aide de vie au CE1

École maternelle = 25 élèves

TPS	PS	MS	GS
2	5	9	8

- 15 OCTOBRE = 87 élèves (+ 1 en PS maternelle)
- JANVIER = 89 élèves (+ 2 en primaire soit +1 au CE2 et + 1 au CM2)

## **4 – Point communautaire**

### **Objet: Approbation du rapport de la commission locale des charges transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

VU l'article 1609 Nonies C du Code Général des Impôts,

VU les articles L 5211-1 et suivants et L 5216-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2016 portant fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de Communes du Haut Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux ;

VU l'arrêté préfectoral du fixant les statuts de Lannion-Trégor Communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et notamment l'article 6,

CONSIDERANT le rapport, approuvé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 04 septembre 2019

Monsieur Yves DAVOULT dit qu'une vigilance sera nécessaire dans le cadre du transfert de la gestion des eaux pluviales urbaines à l'agglomération. La première proposition faite quant aux attributions de compensation est loin d'être favorable à la commune et ne correspond pas à ce que cela coûte aujourd'hui.

Monsieur Yves LE DAMANY demande si les règles en matière d'attribution de subventions aux associations sont homogènes sur tout le territoire. Monsieur le Maire répond que la présente délibération corrige les différences de pratiques entre les anciennes communautés de communes de sorte que les règles

soient les mêmes sur tout le territoire formant Lannion-Trégor Communauté.

## Le CONSEIL MUNICIPAL

**APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 04 septembre 2019 annexé à la présente délibération dont les conclusions portent sur :

- à l'évaluation définitive concernant « Les Services d'aide et d'accompagnement à domicile »,
- à l'évaluation définitive concernant la gestion des accessoires affectés aux lignes de transport
- à l'évaluation définitive de l'intérêt communautaire – convergence des pratiques

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant.

### Objet: Rapport d'activité 2018 de Lannion-Trégor Communauté

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que « le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'Etablissement de Coopération Intercommunale sont entendus [...] ».

Monsieur Jean-François ORVEN trouve que la présentation du rapport d'activité dix à onze mois après la clôture de l'exercice est trop tardive. Il estime que Lannion-Trégor Communauté a les moyens de présenter le rapport dans un délai plus court. Monsieur Yves LE DAMANY dit que la présentation en fin d'année N+1 crée des confusions.

Le Conseil Municipal, après la présentation faite par Monsieur le Maire, **APPROUVE** le rapport d'activité 2018 de Lannion-Trégor Communauté.

### Objet: Zonage d'assainissement

Monsieur le maire informe l'assemblée que Lannion-Trégor communauté procède à une mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de Saint Quay-Perros (dernière mise à jour: 2008) afin de le rendre cohérent avec le Plan Local d'Urbanisme.

De plus, les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne demande cette mise à jour dans le cadre

de la réhabilitation de la station d'épuration de Perros-Guirec.

La réunion de lancement s'est tenue le 7 novembre 2019 à la mairie de Saint Quay-Perros en présence des représentants de la commune, de Lannion-Trégor communauté et du bureau EF études.

Zonage d'assainissement des Eaux Usées :

- Document proposant une vision globale en matière de gestion des eaux usées sur le territoire communal

Démarche du SDAEU :

- Etat des lieux et diagnostic du fonctionnement des réseaux d'assainissement eaux usées

- Etude comparative sur le mode d'assainissement

- Validation du projet de zonage

Déroulement de l'étude :

Phase 1 : Etude détaillée de la situation actuelle.

Phase 2 : Etude technico-économique comparative entre l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

Phase 3 : Etablissement du plan de zonage d'assainissement des eaux usées.

Lannion-Trégor Communauté a proposé plusieurs extensions de zonage d'assainissement pour la commune, à savoir :

Crec'h Babous ; Crec'h Quillé ; Ker Noël, Keregat et rue de la Forge ; Rue du Venec.

Le Conseil Municipal approuve les extensions de zonage proposées par Lannion-Trégor Communauté mais demande que le zonage d'assainissement de :

- Crec'h Quillé soit étendu jusqu'à Beg an Duchen

- Ker Noël soit étendu jusqu'à Goas Huet

- Rue du Venec soit étendu jusqu'à la limite de la commune avec Louannec

Et demande que Placen Vagen dans le Bourg de Saint Quay-Perros soit ajouté au zonage ainsi que le bas de la rue de balaneyer.

### Objet: Enquête publique STEP de Kervasclet à Perros Guirec

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'enquête publique qui s'est déroulée du mardi 15 octobre 2019 au vendredi 15 novembre 2019 ouverte au titre du code de l'environnement concernant les travaux de mise en conformité de la station d'épuration de PERROS-GUIREC et la dérogation à la loi littoral au titre du code de l'urbanisme.

Le dossier d'enquête publique était à disposition de

la population dans les mairies de Perros- Guirec et de Saint Quay-Perros et dans les bureaux de Lannion-Trégor communauté.

Le dossier comprenait :

- Le dossier de demande d'autorisation environnementale qui comporte notamment une étude d'impact, un résumé non technique du projet et la mention des textes qui régissent cette enquête publique ;
- Le dossier de demande de dérogation à la loi littoral ;
- Les avis émis lors de la consultation administrative :
  - L'avis de l'Agence régionale de santé (ARS) du 11 juillet 2018
  - L'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la baie de Lannion du 06 août 2018
  - L'avis de la CLE du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo du 04 octobre 2018
- L'avis de l'Autorité environnementale (AE) du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) du 24 juillet 2019
- Le mémoire en réponse aux avis émis lors de la consultation des services et à l'avis émis par l'Autorité environnementale (AE).

Monsieur Yves LE DAMANY fait remarquer que la demande de travaux de mise en conformité de la pompe de relevage est écrite au futur dans le rapport alors que les travaux sont terminés.

Monsieur le Maire précise qu'une étude sur la mise à niveau de la pompe de relevage à Pont Couennec sera réalisée pendant l'hiver. Les lots du futur lotissement pourraient être commercialisés à l'issue de cette étude, soit fin 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce dossier.

## **Objet : Bilan estival 2019 : Le Macareux**

Présentation Sylvie BART

### **Rappel du contexte**

- Eté 2018

Transférée à Lannion-Trégor Communauté en 2014, le Macareux a desservi la commune de Perros-Guirec jusque juin 2019.

Deux circuits étaient exploités avec deux véhicules de 22 places :

- la ligne A de Ploumanac'h vers Trestraou et le centre-ville

- la ligne B de l'Esplanade de la Douane vers le centre-ville et Trestraou

Le Macareux desservait 20 points d'arrêts sur la commune et parcourait 310 kms par jour.

La ligne a comptabilisé un total de **18252 passagers en 2018**, soit une hausse de 7% par rapport à 2017 pour la seule période estivale.

- Eté 2019

Depuis le 22 juin 2019, la ligne du Macareux s'est élargie à quatre communes : Perros-Guirec, Trégastel, Louannec et St-Quay-Perros.

En concertation avec le comité de pilotage réunissant Bernadette Corvisier, conseillère au Transport et aux mobilités de LTC et les quatre maires des communes, et au regard des préconisations du cabinet d'étude SCE, deux circuits ont été établis :

- la ligne Louannec > St-Quay Perros, Perros-Guirec et Trégastel
- la ligne Trégastel > Perros Guirec, St-Quay-Perros et Louannec

Trois véhicules de 22 places ont desservi 33 points d'arrêts et parcouru 490 kms par jour.

**Nouveauté été 2019 :** les véhicules équipés de l'application PYSAE (comme l'ensemble du réseau TILT). Ce système embarqué permet la géolocalisation de la navette et localise le Macareux en temps réel sur un smartphone. Il permet également un comptage efficient des passagers

Comme en 2018, la tarification est restée identique au reste du réseau TILT :

- Ticket plein tarif à 1,20€ en vente à bord des minibus
- Carnet de 10 tickets plein tarif à 9€ en vente dans les offices de tourisme de Perros-Guirec et de LTC ainsi qu'au Relais d'Information Touristique du Camping municipal de Louannec.
- Carnet de 10 tickets tarif réduit (personnes de moins de 25 ans) à 6,50€ en vente dans les offices de tourisme de Perros-Guirec et de LTC ainsi qu'au Relais d'Information Touristique du Camping municipal de Louannec.
- Abonnement hebdomadaire (nombre de trajets illimité) à 12,30€ en vente dans les offices de tourisme de Perros-Guirec et de LTC
- Les collégiens et lycéens titulaires d'un abonnement scolaire de LTC pour l'année scolaire 2018-2019 peuvent utiliser le Macareux (ainsi que toutes les autres lignes du réseau TILT) gratuitement
- Les tickets du Macareux permettront de prendre en correspondance les bus des lignes D et E et inversement



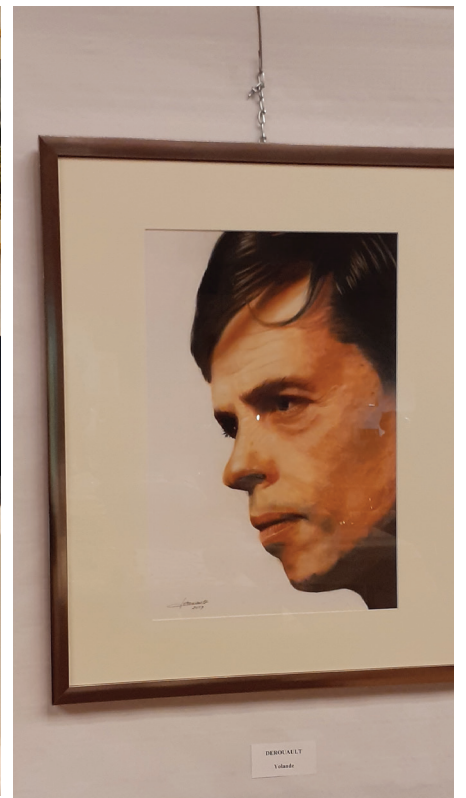
# Cérémonie du 11 novembre





# Semaine de la création





# Noël dans les écoles





## Analyse de la fréquentation

- Analyse de la fréquentation globale

La ligne a comptabilisé un total de **22 000 passagers** du 22/06 au 01/09/2019, soit une hausse de 21% par rapport à l'été 2018. Un début très prometteur pour cette nouvelle version du Macareux.

- A partir du 22/06, une augmentation constante a été noté jusqu'au pic de la semaine 30 (du 22 au 28 juillet) avec 3208 montées sur cette semaine.
- Le service a connu une stabilité de sa fréquentation du 22/07 au 18/08 avec plus de 3000 montées par semaine.
- A partir du 19 août, la fréquentation du Macareux a naturellement baissé.
- Le service était très utilisé le matin vers 11h et l'après-midi de 14h30 à 18h30 avec un pic vers 16h.
- Globalement, le Macareux était utilisé le matin vers les centres-villes et centres commerciaux. L'après-midi, le service était essentiellement utilisé pour l'accès aux plages et aux équipements touristiques.
- La fréquentation du Macareux a suivi la courbe de la fréquentation touristique de la côte de Trégastel à Louannec.

- Analyse de la fréquentation par commune

Les quatre communes abritent des équipements et des services générateurs de déplacements au quotidien ou de déplacements liés aux activités touristiques (visiteurs, saisonniers).

La fréquentation des arrêts par commune indique une forte attractivité sur les points cidessous identifiés lors de la création de la ligne.

### Trégastel

- Tourony (905 montées) avec la grande surface, l'aire de camping-cars et les terrains de sports
- Coz Pors (842 montées) avec l'Aquarium marin, le forum et la zone d'hébergement touristique
- Sainte-Anne (740 montées) avec le marché, l'office du tourisme et des commerces

### Perros-Guirec

- Trestraou (3523 montées) avec des services tels que le casino, le cinéma et les hébergements touristiques
- Saint-Guirec (3548 montées) avec la plage, Ploumanac'h, le Parc des Sculptures, le camping le Ranolien
- Le centre-ville (2189 montées) de Perros-Guirec et le port (x montées) St-Quay-Perros
- Kerliviec (527 montées) avec la zone commerciale
- La mairie (257 montées) avec le centre de la commune

## Louannec

- Le camping municipal (786 montées)
- Le foyer de Louannec (522 montées) avec le centre de la commune, la mairie et les commerces

## Bilan qualitatif

A travers le retour qualité des Offices de Tourisme de la Côte de Granit Rose, de Perros-Guirec et le retour de la clientèle auprès des conducteurs, le bilan de cette 1ère expérience Macareux est très positif.

Une pleine satisfaction des habitants et des vacanciers qui y trouvent un gain en circulation et en stationnement. L'accessibilité aux marchés locaux était favorisée par le service Macareux.

Les randonneurs ont fortement utilisé le Macareux (aller à pied et retour en Macareux ou inversement).

Les ventes de billets transport en attestent :

- à l'Office de Tourisme de Perros-Guirec: + 40 % d'augmentation
- à l'Office de Tourisme de la Côte de Granit Rose: + 58,4% d'augmentation (avec une forte hausse à Trégastel)

Les jeunes ont également apprécié la régularité du service et la mise en place du système PYSAE qui permettait le suivi du cheminement du véhicule.

Le Macareux a permis une plus grande autonomie de cette population sur la période estivale.

Le témoignage du service enfance, jeunesse et sports de Trégastel confirme la présence de la jeune population dans le Macareux.

Ce service proposait aux jeunes l'abonnement mensuel pour faciliter les déplacements (notamment pour les jeunes saisonniers). Des petits groupes d'enfants avec animateur ont également profité du Macareux pour effectuer des déplacements dans la commune et familiariser les enfants au transport collectif. Les jeunes

avec la carte scolaire ont voyagé gratuitement sur la commune et les communes voisines.

La présence de la presse locale et le relais des correspondants pendant l'été ont bien participé à l'essor et à la promotion de ce nouveau service.

## Bilan financier

Lannion-Trégor Communauté et les communes de Louannec, Perros-Guirec, St-Quay-Perros et Trégastel se sont engagées conjointement à prendre en charge les coûts d'exploitation liés à l'extension de la navette du Macareux (recettes déduites) :

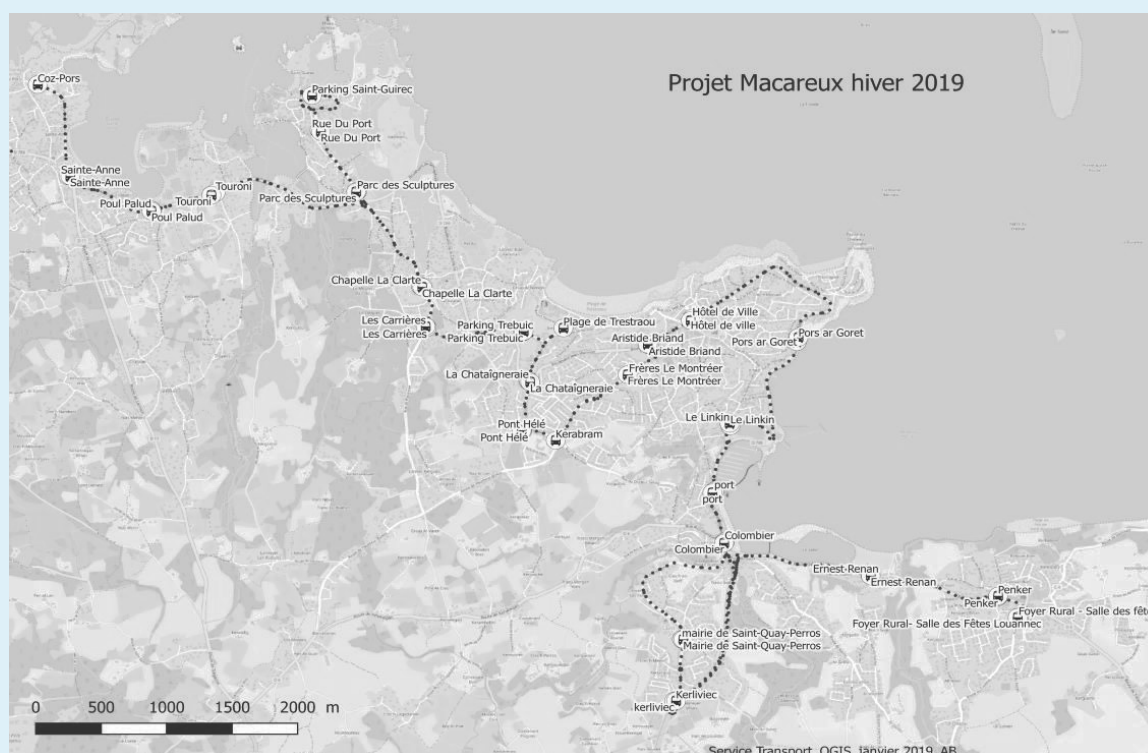
- Lannion-Trégor Communauté: 50% du coût supplémentaire, soit 23 682 € HT / an
- Commune de Louannec : 16,67% du coût supplémentaire, soit 7 894 € HT / an
- Commune de Perros-Guirec: 8,33% du coût supplémentaire, soit 3 947 € HT / an (Perros-Guirec continue en outre à verser annuellement à LTC le montant qu'elle supportait en direct avant le transfert, soit 70 000 € / an)
- Commune de St-Quay-Perros: 8,33% du coût supplémentaire, soit 3 947 € HT / an
- Commune de Trégastel : 16,67% du coût supplémentaire, soit 7 894 € HT / an

## Conclusion

Le Macareux a connu un franc succès cet été.

Le Macareux poursuit sa route sur la période hivernale. Depuis le 02 septembre, le service fonctionne le lundi, mercredi et vendredi matin ainsi que le mercredi après-midi avec une moyenne de 170 passagers par semaine en septembre et début octobre.

## Desserte Macareux Hiver 2019/2020



#### 4- Questions diverses :

##### Gilet haute visibilité :

Depuis le 04 novembre 2019 les élèves usagers des transports scolaires doivent porter des gilets haute visibilité. Les gilets sont distribués par Lannion-Trégor Communauté.

Madame Pômme BROGGI fait remarquer qu'il n'y a qu'une seule taille de gilet, à savoir du XL qui n'est pas adaptée aux élèves de 6<sup>e</sup>. Il serait plus pratique de prévoir différentes tailles.

Madame Pômme BROGGI dit que le port du gilet haute visibilité devrait être complété par l'ajout de lumières à tous les passages piétons où les cars s'arrêtent.

Madame Christine PHILIPPE explique que des cyclistes descendent la rue de la Vielle Côte sans lumière ni gilet. Elle demande si la commune peut faire quelque chose. Monsieur le Maire répond que les règles du code de la route doivent être respectées, il en va du civisme de chacun. Monsieur Yves DAVOULT fait remarquer que malgré l'instauration d'une zone 30 place de la mairie, les automobilistes ne ralentissent toujours pas.

Monsieur Hervé LE GROSSEC demande s'il est possible de mettre un marquage au sol pour indiquer cette zone 30 place de la mairie car les véhicules ne ralentissent pas. Monsieur le Maire explique que cela a été fait à l'école sans résultat sur la vitesse des véhicules.

##### Mise à disposition de salles dans le cadre des élections municipales de mars 2020 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la mise à disposition gratuite de salles, pour les candidats têtes de liste déclarés aux prochaines élections municipales de mars 2020.

##### Fibre optique :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une seconde armoire de répartition va être installée sur la commune sur la RD788 au niveau de Craquanterie. Elle devait initialement être installée sur la commune de Perros-Guirec.

##### Semaine de la création :

Madame Marie-Paule LE GOFF informe l'assemblée que la semaine de la création se tiendra du 15 au 26 décembre 2019 de 14h à 18h. Le vernissage est prévu le 14 décembre 2019 à 18 heures.

##### Dumiste :

Madame Pômme BROGGI explique que les 10 heures

supplémentaires d'enseignement de la musique demandées par les enseignantes ne seront pas assurées en raison d'un manque de Dumiste. Elle s'étonne qu'il n'y ait pas eu de recrutement supplémentaire et elle demande si Lannion-Trégor Communauté va chercher à recruter des Dumistes. Monsieur le Maire explique qu'il y a eu un recrutement en septembre mais cela ne suffit pas à faire face à toutes les demandes. L.T.C. cherche de nouveaux Dumistes mais fait face à des difficultés de recrutement en raison de la particularité de ce métier.

##### Voie douce :

Monsieur Gérard DAUVERGNE explique qu'il a appelé le Département mais la personne qui s'occupe de ce dossier n'était pas présente. Il a laissé un message au secrétariat, depuis il attend une réponse.

##### Syndicat d'eau du Trégor :

- Tarif de l'eau : Monsieur Jean-François ORVEN explique qu'il y aura une augmentation de 2% du tarif de l'eau pour pouvoir continuer à investir dans le renouvellement des canalisations qui sont pour certaines en très mauvais état.

- Transfert de la compétence eau potable : Monsieur Jean-François ORVEN rappelle que le Syndicat doit être transféré à Lannion-Trégor Communauté à compter du 01 janvier 2020. Il explique que lors du Comité Syndical du 27 novembre 2019, les délégués du Syndicat d'Eau du Trégor ont demandé, dans le cadre de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, à Lannion-Trégor Communauté de donner délégation de l'intégralité de la compétence eau potable au Syndicat à partir du 01 janvier 2020.

Afin de préserver un service de proximité, ils demandent aux maires et à leurs conseillers municipaux des communes membres, d'appuyer cette position auprès de L.T.C.

Monsieur Gérard DAUVERGNE précise que la loi NOTRe impose le transfert de la compétence eau aux communautés de communes et aux agglomérations dès le 01 janvier 2020. Un amendement à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique actuellement en discussion prévoit une délégation pendant six mois, après on ne sait pas ce qui va se passer.

Monsieur le Maire explique qu'aujourd'hui la loi NOTRe s'impose et que le transfert est obligatoire. Il faut attendre le vote de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique pour pouvoir se positionner quant à une délégation de L.T.C. vers le Syndicat.

**L'ordre du jour épuisé, la séance est levée.**

VU LE MAIRE,

VU LE SECRETAIRE DE SEANCE

## Cérémonie du 11 novembre

Porte drapeau et délégué sur la commune de St Quay-Perros, Michel BENOIT a reçu de la part du Maire et du Président Jean CONVERS une médaille de remerciements du «Souvenir Français».\*

*\*Voir photos pages centrales en couleurs*

A l'issue de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, Le Maire et le Président du souvenir français Jean CONVERS ont dévoilé une plaque fixée sur le mur du cimetière pour symboliser le carré du «Souvenir Français».

## Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

### ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**  
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**  
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**  
**LISTES ÉLECTORALES :**



#### Sur Internet

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
rubrique « Élections »



#### En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



#### Par courrier

en écrivant à votre mairie



#### Informations

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou contactez votre mairie





## Concert de Noël en l'église de Saint Quay-Perros

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre, avait lieu en l'église de Saint Quay-Perros le premier concert de Noël présenté par Awel Dreger. Laurence Le Gall, cheffe de chœur, ses 40 choristes répartis en 4 pupitres et ses 3 instrumentistes nous ont ravis durant plus d'une heure avec un florilège de pièces celtiques et internationales: un très agréable moment musical pour le nombreux public ayant répondu présent.

La chorale répète chaque mercredi de 20h30 à 22h15 dans la salle des associations mise à disposition par la mairie. De nouvelles voix seraient les bienvenues dans tous les pupitres.

**site internet : [www.aweldreger.com](http://www.aweldreger.com)"**



## Un nouveau cuisinier au restaurant scolaire

Début novembre, Jean-François COZIAN, cuisinier en titre depuis 29 ans au restaurant scolaire de St Quay-Perros, a fait valoir ses droits à la retraite. Soucieuse d'assurer le service de préparation sur place, la commune a trouvé en la personne de Laurent MASSON son nouveau cuisinier. Comme par le passé, Laurent assure la gestion du restaurant scolaire et établit les menus : achats en circuits courts, produits bio et frais pour une alimentation variée et équilibrée.

L'inscription à la cantine se fait le matin même auprès des enseignantes d'où une grande flexibilité pour les familles et les enfants sont servis à table par le personnel communal.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie. Un menu végétarien hebdomadaire est établi comme le demande la législation.



## Le Téléthon à St Quay-Perros

Les animations dédiées au Téléthon 2019 et programmées par «Téléthon Côte de Granit Rose» ont débuté dès le 11 Octobre à St Quay-Perros: après-midi sportif des écoles suivi d'un week-end en musique à la salle d'animation Yves Guégan.

Les bénévoles investis au sein de la commune ont ainsi apporté leur soutien à l'association perrosienne en lui remettant **2 234,30€**, résultat de leur collecte auprès des écoles, des participants aux diverses animations ainsi que des commerçants et artisans kénanais qu'ils remercient pour leur accueil. Merci à la chorale Anouna d'avoir ouvert le programme du Téléthon 2019 par la soirée concert du samedi 26 octobre ainsi qu'aux groupes Celtic Breizh et Krog e Barz pour leur animation le dimanche 27 octobre à la salle Yves Guégan.



Jimmy BART et Pierre ROCTON s'investissent depuis 3 ans au sein de l'association du Téléthon.

## Amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Perros-Guirec

Assemblée générale du jeudi 3 octobre

Jeudi 3 octobre, à la salle Yves GUEGAN, s'est tenue l'assemblée générale exceptionnelle des donneurs de sang du canton de Perros-Guirec. Devant une assemblée élargie et entourée des membres de son bureau, Mado HAMON, très émue, a ouvert cette réunion particulière puisqu'elle avait auparavant annoncé y passer le relais.



**Cette assemblée générale exceptionnelle préparée par le canton en son honneur, a permis de la remercier pour ses 50 ans de bénévolat au sein de l'amicale des donneurs de sang, 50 ans au service de tous pour cette grande cause d'utilité publique.**

Au cours de son intervention, Mado a évoqué son très long parcours qui a commencé par un premier don en 1969... et sa première collecte qui s'est passée au 3<sup>e</sup> étage de la mairie de Perros-Guirec! Elle a énuméré tous ces lieux variés et divers où entourée des bénévoles du secteurs, elle a accueilli médecin et infirmières : mairie, écoles, maison des jeunes, des anciens, palais des congrès, plages de Trestraou et de Trestrignel, le port, le marché.... Son plus beau souvenir restera le «passage de la flamme à Perros en 2016» et cette grande manifestation pour la promotion du don du sang organisée sur le parvis de l'église.

«Je ne démissionne pas, je passe le relais à Anne-Marie (Anne-Marie MAZABRAUD) qui m'assiste depuis 2001 et je remercie les municipalités qui nous ont aidées et accueillies pour ces journées de collectes».

Applaudie par l'assemblée Mado n'a pas oublié de remercier son compagnon de route, Michel qui l'a toujours aidée et accompagnée dans son action.



Maryvonne ROBERT, présidente des donneurs de sang des Côtes d'Armor, lui a remis une médaille pour ces 50 années au service de tous, en présence de Pierrick ROUSSELOT, maire de St Quay-Perros, Christophe BETOULE pour le maire Erven LEON de Perros-Guirec, de Daniel VERMET vice-président des donneurs de sang des Côtes d'Armor, des présidentes de Lannion et de Lézardrieux, de Raymond TENNIER (intervenant dans les écoles).

## A CLEMENCEAU

Discours prononcé à la Radio de Londres le 11 novembre 1941  
Par le Général de GAULLE.

Au fond de votre tombe vendéenne, aujourd'hui onze novembre, Clémenceau, vous ne dormez pas!

Car certainement la vieille terre de France qui vous enterre pour toujours a tressailli avec colère, tandis que le pas insolent de l'ennemi et la marche feutrée des traîtres foulaient le sol de la Patrie.

Ah! Vieux Tigre! De votre temps nous avions des canons qui hachaient les rangs allemands, des chefs que rien n'abattait, et une caponnière à Vincennes pour faire justice de la trahison. Nous avions vous, qui répondiez à toutes les voix de l'infamie: «La guerre! Rien que la guerre! Le pays connaîtra qu'il est défendu!»

Mais à présent, nos armes sont livrées aux mains de l'ennemi; les chefs se sont rués à la capitulation pour mieux courir ensuite aux places, les pelotons d'exécution ne fusillent que de bons Français. Et la bouche de ceux qui prétendent gouverner notre pays ne s'ouvre que pour lui ordonner de se rouler dans la boue.

Et pourtant, malgré la honte du désastre et le martyre de la servitude, la France, sachez-le bien, s'est retrouvée, ce onze novembre, tout entière tendue dans l'espoir de vaincre et le serment de se venger.

Président Clémenceau! La France aujourd'hui a

regardé plus loin que sa douleur. Elle a vu l'ennemi décidément impuissant à réduire notre bonne et brave Alliée, l'Angleterre. Elle a vu les armées allemandes tenues en échec sur chaque mètre courant de l'immense front de Russie. Elle a vu l'Amérique s'avançant pas à pas vers le théâtre des batailles. Elle a vu les forces croissantes des Alliés se rassembler sur tous les fronts du monde pour écraser l'envahisseur. Elle a vu ses propres drapeaux, fièrement tenus par des soldats fidèles, flotter parmi les combattants.

Père-la-Victoire! Le soir du grand onze novembre, quand la foule, ivre de joie, s'épuisait à vous acclamer, vous avez crié les seuls mots qu'il fallait dire. Vous avez crié: «Vive la France» ...Eh bien! vous n'avez pas crié pour rien! La France vivra, et, au nom des Français, je vous jure qu'elle vivra victorieuse.

Quand la victoire sera gagnée et que justice sera faite, les Français viendront vous le dire. Alors, avec tous les morts dont est pétrie la terre de France, vous pourrez dormir en paix.

Origine: «**Honneur et Patrie. Voici le Général de Gaulle.**»  
Édition numérotée (246 sur 350) G.P. Paris - 15 octobre 1945



Lecture de Claude H.MATTENET à la cérémonie du 11 novembre 2019

## Amicale des retraités



Après un voyage inoubliable en Thaïlande en 2019, entre autres, nous tenons à vous souhaiter une très belle année 2020. Qu'elle vous apporte santé, amitiés, rencontres, joie et bonheur. Profitez du quotidien et de vos proches. Notre Amicale sera comme toujours très active, pour le plus grand bonheur de ses bénévoles et Adhérents.

### Calendrier – 1<sup>er</sup> semestre 2020 :

- Mercredi 8 janvier 14 h : Reprise du club et Galette des rois
- Mercredi 29 janvier 14h30 : Assemblée générale, salle Yves Guégan ; cotisation inchangée = 13 €
- Mercredi 12 février 12h : Repas de la Saint Valentin
- Jeudi 30 avril : Sortie « Moments équestres à la Gacilly » ; Tarifs : Adhérent = 67 € ; non adhérent = 72 €
- Séjour en Sicile d'Agrigente aux îles Egades du 15 au 20 juin = **complet**
- Mercredi 24 juin 12h : Repas des vacances

Comme chaque année, les anniversaires et les grands-mères seront fêtés.

♥ **Les 11 & 12 septembre :** Sortie au Parc du Puy du Fou avec le spectacle de la cinéscénie inclus (transport, hébergement à Cholet, visite sur 2 jours et repas) = 273€/personne. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire ; il vous sera demandé un acompte à la réservation de 70€. L'association des Anciens de Louannec se joindra certainement à nous.

Rappel : vous pouvez, adhérents ou pas, participer à tous nos sorties ou voyages

### «BLOAVEZ MAD»



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Bourse aux vêtements

Les activités 2019 de l'association se sont terminées par la «bourse aux jouets de l'automne». Étalages bien garnis, clients au rendez-vous, Mado HAMON et son équipe de bénévoles étaient satisfaites des résultats de cette journée.



### Calendrier des bourses 2020

<b>MARS : bourse de printemps</b>	
Dépôts	Mercredi 11 mars de 9h à 17h
Vente	Vendredi 13 mars de 9h à 18h
Reprise	Mardi 17 mars de 16h à 18h
<b>OCTOBRE : bourse d'automne</b>	
Dépôts	Mercredi 7 octobre de 9h à 17h.
Vente	Vendredi 9 octobre de 13h30 à 17h. Samedi 10 octobre de 10h à 13h.
Reprise	Mardi 13 octobre de 16h à 18h.
<b>NOVEMBRE : Bourse aux jouets et divers</b>	
<i>Jouets : jouets petite enfance- jeux de société- CD audio et vidéo- livres</i>	
<i>Vous pourrez également déposer : Porteurs- vélos- trottinettes- jeux d'extérieurs- petit mobilier enfant (étagères, bureau, siège...)</i>	
<i>Vous pourrez également proposer des objets de décoration (sélection faite au moment du dépôt)</i>	
Dépôts	Vendredi 6 novembre de 9h à 17h.
Vente	Samedi 7 novembre de 9h à 17h.
Reprise	Mardi 10 novembre de 16h à 18h.

## Esperanto

### Hommage à Gaby Tréanton



Gaby Tréanton s'est éteinte au printemps dernier à l'aube de ses 99 ans.

Elle habitait St Quay-Perros depuis 1965. Après une enfance à Morlaix, elle est devenue institutrice, entre autres à Bréhat, puis a fini sa carrière à l'école de St-Quay.

Ce petit bout de femme impressionnait quiconque la rencontrait. Souriante, discrète, humble, mais infatigable et d'une détermination insoupçonnée.

Elle s'est engagée dans beaucoup d'associations humanitaires, philosophiques, pacifistes, et a surtout milité pour la langue internationale Esperanto qui était la colonne vertébrale de tous ses engagements.

Par l'esperanto, elle a beaucoup voyagé, a eu de nombreux correspondants et nombreux amis dans le monde entier.

Une de ses élèves, Maya, a eu l'idée, au fil des années, de lui faire raconter sa vie: "Plus ça allait, plus j'éprouvais d'admiration et de respect pour cette femme extraordinaire, qui se prétendait "timide", mais qui en fait s'était toujours tournée vers les autres, avec une extrême bienveillance. Et qui a su trouver les bonnes personnes, au bon moment, pour l'entourer, la protéger, ou inversement. Quelle intuition!".

La fédération Esperanto-Bretagne a décidé d'éditer cette biographie, en bilingue Esperanto-Français, et invite les habitants de St Quay et des environs à la découvrir, lors d'un après-midi commémoratif et festif (le programme détaillé sera publié dans les journaux et sur le site de la mairie)

**le dimanche 26 avril 2020,  
à la Salle des Fêtes de St Quay-Perros**

## Atelier Marie Curie



L'Atelier Marie Curie vous souhaite une bonne et heureuse année 2020

## Amicale laïque



L'Amicale Laïque est repartie pour une nouvelle année, en élisant son nouveau bureau lors de l'assemblée générale du 23 septembre. Cette AG a été l'occasion pour le bureau sortant d'exposer un bilan fourni avec des comptes toujours au beau fixe et surtout de lister les actions passées et à venir.

Le bureau 2019/2020, élu lors de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2019 :

Présidente : Stéphanie DELCOURT  
Vice-président : Pierre ROCTON  
Trésorière : Sandrine LEBLANC

Responsable section école : Jennifer MAGDALENA  
Secrétaire : Sylvain FABRE  
Secrétaire adjointe : Gaëlle NEGARET

Cette année, l'Amicale Laïque se structure autour de sections que sont la section école, celle de l'art floral, celle des "Peintres du mercredi" et celle de l'ensemble vocal "Anouna".

La section théâtre ayant cessé de fonctionner en raison du départ en retraite bien mérité de Christine Paillat. Christine qu'on remercie chaleureusement pour ses nombreux spectacles toujours appréciés des comédiens et de leurs familles.

Avant de passer aux détails de chaque section, l'Amicale Laïque souhaite aux lecteurs du Vivre à Saint-Quay ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

**Contact:** [amicalelaïque.kenanaise@gmail.com](mailto:amicalelaïque.kenanaise@gmail.com)





# LA VIE DES ASSOCIATIONS



## La section école



Les objectifs de la section école sont de partager des moments conviviaux en famille et de contribuer financièrement aux projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire.

L'an dernier encore les enfants ont pu bénéficier de nombreuses sorties et animations financées en partie grâce aux opérations de l'amicale.

En voici quelques-unes :

Les maternelles ont entre autres visité le zoo de Trégomeur, été au cirque Zavatta, ont dansé avec l'association un baobab sous le pied. Tandis qu'à l'école élémentaire les CE2-CM1-CM2 sont partis en voyage scolaire à Caen, les CP CE1 ont visité le musée Manoli. Les CM bénéficient toujours des stages de voile. D'autres visites et animations en sciences : visite du planétarium, cité des télécom et village gaulois, le potager et le système solaire.

Ils travaillent également leur côté artistique grâce à Sylvie Briday intervenante musicale.

Pour financer ces opérations, la section école de l'amicale organise différentes actions qui rythment l'année scolaire comme le repas annuel, des ventes de gâteaux, de chocolats, de calendriers, de madeleines ainsi que des manifestations comme la chasse à l'œuf et bien évidemment la kermesse.

Depuis plusieurs années, l'Amicale organise une vente de chocolats pour les fêtes de Noël. Ces chocolats étaient disponibles à la commande à l'école mais aussi à la mairie.

Le reste de l'année scolaire sera encore ponctué de nombreuses actions :

- Vente de gâteaux fort appréciée à la sortie de l'école **un vendredi par mois**.

- Atelier art floral en lien avec la section art floral de l'amicale le **14 décembre 2019**.

- Vente de calendriers avec photos des écoliers et des équipes éducatives en **décembre**.

- Fabrication/vente de madeleines, le **samedi 25 janvier** : Comme chaque année, nos madeleines faites main seront en commande au mois de janvier en mairie et à l'école et seront vendues le samedi matin à Intermarché et à la cantine de l'école (sous la salle Yves Guégan). Soyez nombreux à venir savourer ces délices.

- Vente de Kouign amann le **13 mars**

- Vente de plants et bulbes **au printemps** : sur commande, catalogues disponibles à l'école ou en mairie.

- Le repas de l'amicale, printanier cette année, le **04 avril**.

- Chasse à l'œuf, le **samedi 4 avril** : l'Amicale transforme la Coulée Verte en un gigantesque terrain de jeux pour les chasseurs d'œufs, cloches et autres chocolats.

- Kermesse/tombola, le **dimanche 21 juin** : pour célébrer la fin de l'année scolaire, les enseignantes préparent des spectacles durant lesquels chaque classe présente sa création. Ensemble sur le parking de la salle Y. Guégan, de nombreux stands pour les petits et les grands sont installés pour passer une après-midi festive. Cet événement se clôture par le tirage au sort de la tombola qui récompensera, une nouvelle fois, les heureux propriétaires de tickets de cadeaux somptueux. Pour faire partie des gagnants, il faut participer ! Alors guettez les enfants qui passeront dans vos rues pour réussir à acheter un ticket.

Tout cela est possible tout au long de l'année grâce aux bénévoles alors n'hésitez pas à venir lors d'une de nos réunions pour apporter vos idées et suggestions, faire connaissance, vous informer, mieux connaître le fonctionnement de la section école : vous êtes tous les bienvenus !

### Contact :

**Amicale Laïque Kénaïaise :** [amicalelaïque.kenanaise@gmail.com](mailto:amicalelaïque.kenanaise@gmail.com)

## Section Ensemble vocal Anouna



Dès la rentrée, le 5 octobre dernier, il est apparu que l'année 2019-2020 serait très riche en événements pour les choristes d'Anouna.

En effet, l'Ensemble a vite repris ses partitions pour préparer les concerts de l'automne car le 26 octobre, à l'invitation de Jimmy Bart et du Granithon Roz, Anouna a chanté pour le Téléthon dans la salle des fêtes de St-Quay un programme varié et joyeux de **"chansons à boire et à aimer"**. Ce même programme a ensuite été redonné, dès le lendemain, le 27 octobre, à l'Auberge de Crech Beg à Pleumeur-Bodou, puis le 24 novembre au Café Théodore à Trédrez-Locquémeau où comme à l'accoutumée nous avons terminé la soirée autour d'une délicieuse auberge espagnole! Enfin, le 4 décembre nous avons apporté avec ce programme une touche musicale inhabituelle au Café Le Flambar à Lannion. A chaque fois, le public a découvert des chansons légères de la Renaissance ou de la période Baroque, tout autant que des chansons plus contemporaines de Brassens, Aznavour, ou Boby Lapointe, qu'il a pu fredonner avec Anouna.

Nouvelle année, nouvelle ambiance, nouveau programme; de nombreux projets nous sont proposés pour 2020, qui émaillent nos répétitions d'une enthousiasmante fébrilité: déjà, au cours du mois de janvier, Anouna chantera pour les résidents de l'ehpad de Louannec et des Macareux de Perros-Guirec des chants de Noël et des chansons profanes, traditionnels pour la plupart.

Un peu plus tard au printemps, le Temple de Perros-Guirec nous accueillera pour un programme de petites pièces de musique sacrée et de Noël d'ici ou d'ailleurs, pièces du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Et puis le 5 avril, Anouna participera à la journée de la musique ancienne à Ploubezre où l'Ensemble -qui sera pour l'occasion accompagné d'instruments anciens- proposera quelques pièces de musique sacrée ou profane de la Renaissance.

Au cours de ce même mois, un concert partagé avec deux autres chorales nous permettra de chanter au profit du Centre Alimentaire du Trégor.

Les répétitions de l'Ensemble ont lieu à St Quay-Perros dans la salle des Associations mise gracieusement à sa disposition par la municipalité, le mardi de 17h30 à 19h30. Nous souhaiterions étoffer et équilibrer les pupitres du chœur en accueillant quelques choristes désireux de chanter dans une ambiance amicale, joyeuse et studieuse, pour progresser en découvrant le répertoire d'Anouna constitué de programmes souvent originaux du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.:

- petites pièces de musique sacrée
- Noël
- chants profanes.

A Anouna, nous sommes tous amateurs et il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour intégrer l'Ensemble. L'apprentissage des chants se fait au cours des répétitions auxquelles nous invitons les personnes curieuses ou intéressées à venir nous rencontrer pour un contact sans engagement. Nous aurons plaisir à vous y retrouver.

### Contacts :

**Danielle, chef de chœur :**

**dlhgallais@gmail.com – 06.67.26.58.12**

**Jeannette : jeannette.le-roy@orange.fr – 02.96.23.05.37**

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Section Art floral



### ACTIVITE ART FLORAL DE L'AMICALE LAIQUE

L'activité Art Floral se réunit un lundi par mois.

En cette fin d'année Chantal a proposé un berceau noëlisé.



La section a proposé une animation Noël pour les enfants. Une dizaine d'enfants a réalisé un igloo.

Un rendez-vous est pris avec les enfants pour Pâques et la fête des mères. Les inscriptions pour les activités enfants se font par l'intermédiaire de l'école.

Si vous souhaitez rejoindre l'activité adulte, un lundi par mois (les lundi 13/01, 3/02, 9/03, 6/04, 11/05 et 8/06 2020). Trois horaires sont proposés : 9h30, 14h et 18h.

### Contact:

**Monique GRALL 06 78 13 91 89**

**Hervine THORAVAL 06 29 45 90 22**

## Section Les Peintres du Mercredi

### LES CARNETS de VOYAGE de DOMINIQUE

Des paysages souvent,

De modestes moments,

Des rencontres,

Des scènes d'intimité volées d'un clic avec son appareil de photo

Un mode de vie,

Des trésors culturels,

Des émotions,



Des ambiances,

Du vécu rapporté dans ses bagages et mis en couleur.

Deux passions de Dominique Robard, peintre du Mercredi : le voyage et la peinture.

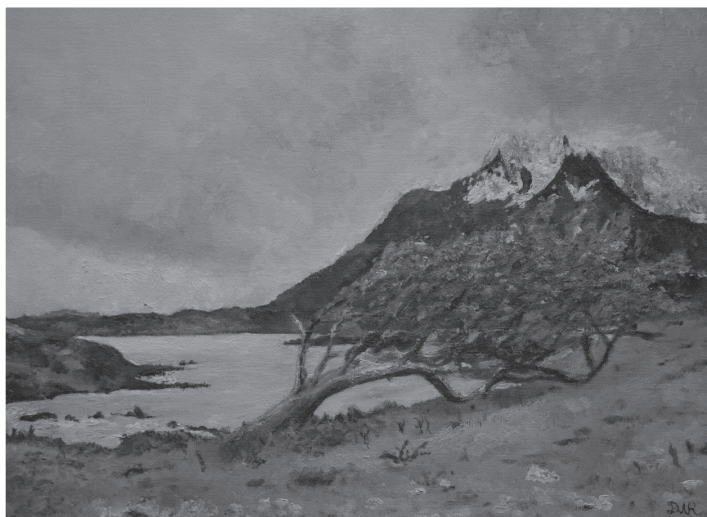
Bonne Année à Tous !

Les Peintres du Mercredi

liste des pays visités par Dominique ROBARD des "peintres du mercredi"



Baie d'Along (Vietnam)



Patagonie côté Chili

# LA VIE DES ASSOCIATIONS



Sikkim (nord-ouest de l'Inde)



Cuzco (Pérou)



Pagan (Birmanie)



Au nord de l'Éthiopie

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Les Scots Bonnet

Les cours du mardi soir ont repris dans la bonne humeur avec au programme un peu de technique et de nouvelles danses.

En décembre deux danseuses ont participé au bal à Bournemouth.

Pour cette année nous avons déjà à notre calendrier plusieurs évènements: fin mars un stage débutant-intermédiaire à Vannes avec Raphaëlle professeur à Lyon.

Puis début avril, comme chaque année notre escapade tant attendue au bal de Guernesey.

Le 30 mai, notre stage dans la salle Yves Guégan.

Et pour clôturer la saison, notre weekend écossais avec grand bal, les 3,4 et 5 juillet. A cette occasion nous fêterons les 30 ans des Scots Bonnet et les 20 ans de jumelage avec le groupe de Bridport dans le Dorset

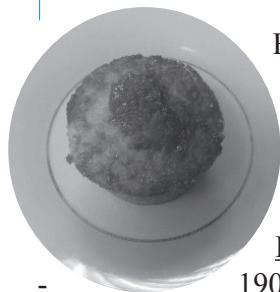


**Nous renouvelerons le stage de danses écossaises pour enfants, la date n'est pas encore fixée.**

**Retrouvez-nous sur : <https://www.scots-bonnet.fr/index.php/fr/>**

**Les danseurs des Scots Bonnet vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020**

## La Main à la Pâte



En cette fin d'année, voici un dessert de saison, facile à réaliser.

### MOELLEUX AU CITRON ET SON COEUR LEMON CURD

Ingrédients pour 4 personnes

#### Le moelleux :

- 190 g d'œuf ou 4 œufs
- 180 g de sucre glace
- 3 g de sel
- 70 g de crème liquide
- Zeste de 1 citron vert et jaune (un peu de chaque)
- 50 g de beurre fondu
- 135 g de farine
- 3 g de levure chimique (1 demi-cuillère à café)

Lemon Curd ou crème pâtissière au citron :  
(il se conserve une semaine au frigo)

- 3 œufs
- 150 g de sucre semoule
- 2 citrons (10 cl)
- 40 g de beurre
- 1 cuillerée à soupe de maïzena

#### Le sirop :

- 75 g d'eau
- 125 g de sucre semoule
- 40 g de jus de citron



1. Pressez le jus des citrons, environ 10 cl
2. Battez les œufs avec le sucre dans un saladier
3. Diluez la Maïzena avec un peu de jus de citron, puis ajoutez le reste du jus de citron, versez ce mélange sur les œufs.
4. Transvasez la préparation dans une casserole, ajoutez le beurre coupé en morceaux.
5. Faites cuire sur feu doux durant 5 mn environ en remuant de façon régulière. Faites attention de bien remuer avec le fouet dans tous les recoins de la casserole de façon à avoir une cuisson homogène. Versez le lemon curd ou crème au citron anglaise dans un pot en verre propre, refermez et laissez refroidir.
6. Dans un saladier, mettre le sucre glace et le sel. Mélangez pour faire mousser l'appareil. Ajoutez la crème et mélanger. Ajoutez les zestes de citron et le beurre fondu. Mélangez.
7. Versez ensuite la farine et la levure chimique. Bien mélanger pour que l'appareil soit homogène et presque fluide. Mettre dans un moule beurré une première couche et ensuite une cuillère de lemon curd. Finissez par le reste d'appareil et cuire à 180 degrés pendant 1 heure si cuisson dans un moule à cake.
8. Si moule individuel, comptez 20 mn de cuisson.
9. Faites chauffer le sirop et imbiber le moelleux, laissez refroidir.

## Ensemble choral et instrumental Awel Dreger

AWELDREGER a chanté pour le **Patrimoine Religieux** de Trébeurden !

**Dimanche 15 décembre**, à l'église Sainte Trinité à Trébeurden.

Ce dernier concert de **NOËL** a eu lieu à l'église de la Sainte Trinité de Trébeurden *au profit de l'Association des Amis du Patrimoine Religieux de Trébeurden pour la restauration du retable de la chapelle Notre Dame de Bonne-Nouvelle.*

La chorale engagée Awel Dreger, créée en 1973 par Gérard LE CLERC, sous le nom «La Pastorale» puise ses chants depuis l'origine dans la langue bretonne.

En 1999, **il y a 20 ans**, «La Pastorale» devient «Awel Dreger», le vent du Trégor. Aujourd'hui son répertoire s'élargit d'œuvres contemporaines et de cantates en s'attachant à la grande Anne de Bretagne et à son héritage spirituel et culturel, de belles couleurs interprétées par trente-huit choristes et trois musiciens : Marie-Renée Wadoux à la flûte traversière, Gilles Thouénon à l'orgue et Jean-Paul Jaguin au saxophone et à la bombarde.

Depuis 6 ans sa cheffe de chœur dynamique, Laurence LE GALL apporte son amour, son savoir et sa ferveur pour conduire cet ensemble plus loin dans sa luminosité et son

expressivité. Elle élargit son répertoire breton avec des pièces venant du monde entier en transportant son public aux rythmes de morceaux en langue française, latine, russe, allemande, anglaise, croate, de la renaissance à nos jours.

Trois à cinq concerts sont donnés chaque année avec libre participation de chacun aux frais engagés. En 2016 et 2017, l'ensemble choral s'est aussi produit avec l'orchestre d'Harmonie de Perros-Guirec. En 2018 la chorale a chanté à Caouennec (*pour les rêves d'Emmy*), à Locquirec, à Pleumeur-Bodou et à Perros-Guirec (*au profit de CCFD, terre-solidaire*).

Durant cette **année festive 2019**, l'ensemble a proposé 5 concerts. Trois ont eu lieu en juillet (le premier à l'église St. Yves de Louannec *au profit de l'Association des Amis de l'église St. Pierre pour la restauration de l'église à Coatreven*, le deuxième à l'église Notre Dame de Penvenan et le troisième à l'église St. Laurent de Trégastel). Le premier concert de Noël a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre à l'église de St Quay-Perros, dans la commune qui héberge chaleureusement notre choral depuis 5 ans !

La chorale recrute dans tous les pupitres, les répétitions ont lieu chaque mercredi de 20h30 à 22h15 dans la salle des associations à St Quay-Perros.



**Assemblée Générale de la chorale Awel Dreger**  
**samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à partir de 18 heures**  
**dans la salle Yves Guégan**

Pour tous renseignements : Andrea Maria ZAENGL -  
tél: 06 35 37 41 70

## L'Athlétic Club Kénaçais



Samedi 16 novembre les athlètes benjamin(e)s de l'ACK avaient rendez-vous à la Halle Maryvonne Dupureur de Saint-Brieuc, salle d'athlétisme flambant neuve des

Côtes d'Armor pour disputer la première compétition de la saison.

Pour cette reprise, trois athlètes kénaçais Achille COSSAIS, Joseph HOUITTE et Antonin LE GALL ont participé à un triathlon comprenant un 50m plat, un concours poids, et un concours longueur.



Samedi 14 décembre les minimes du club ont participé à un meeting départemental indoor. On notera la bonne performance de Louise Choquet-Gueguen sur

le 2000m marche en 13''41'37 et se classe troisième ainsi que la sixième place de Achille COSSAIS seul benjamin sur le départemental pentathlon.



Prochaine sortie dimanche 22 décembre pour les cadets-seniors et vétérans, et le Cross Départemental le 12 Janvier à Bobital.

Le bureau de l'ACK vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Trankilik



L'Association Trankilik pratique et propose 4 cours de Qi Gong à St Quay-Perros.

Le Qi Gong vise à l'épanouissement individuel de l'être, à l'entretien de la santé, à l'équilibre

émotionnel et à l'unité entre l'esprit et le corps.

L'objectif est de faire circuler l'énergie dans le corps et de la renforcer.

Il n'y a pas de recherche de performance, chacun s'adapte aux exercices selon sa souplesse et ses capacités. Le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Cette pratique aide chacun d'entre

nous à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire et à trouver la détente ainsi que le calme intérieur nécessaire au bon équilibre psychique.

Le Qi Gong fait naître une vie intérieure et une ouverture vers le monde et la vie.

Gilles nous enseigne le Qi Gong tous les Lundis de 17h30 à 18h30.

Géraldine nous enseigne le Qi Gong tous les Jeudis de 10h30 à 12h30. Puis de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 19h45/20h.

L'association est en préparation d'une journée sur l'argile avec Catherine le Tacon Les informations seront mises sur le site de Trankilik.



Site de l'Association : [www.trankilik.jimdo.com](http://www.trankilik.jimdo.com).  
Contacts : Maryvonne Autret 02.96.48.59.26

Nicole Mérel 02.96.48.46.04  
Courriel : [trankilik@orange.fr](mailto:trankilik@orange.fr)

## Gym Loisirs

Les cours de gymnastique et de Pilates de l'association "Gym-Loisirs" ont repris à la salle Yves Guégan depuis début septembre.

### Pour rappel:

Cours de Gym entretien avec Patricia Thepaut le lundi de 19h à 20 h et le jeudi de 9h15 à 10h15.

Cours de Pilates avec Peggy Le Guyader les mardi et jeudi de 13h15 à 14h15.

### **Pour l'année 2019-2020 :**

39 personnes sont inscrites à la gymnastique et 36 aux cours de Pilates.

Les inscriptions à la section gym sont toujours ouvertes. Pour le cours de Pilates: Il reste quelques places dans le groupe du Jeudi.

Merci de contacter les membres du bureau si vous êtes intéressés.

Aucune inscription ne sera prise en compte par une personne extérieure au bureau.

**L'assemblée générale** a eu lieu le lundi 25 novembre en présence d'une vingtaine de membres.

Le bureau déplore le manque de participants à l'assemblée générale.



## LA VIE DES ASSOCIATIONS



### **Composition du nouveau bureau :**

Présidente : Marie-Hélène Le Berre

Vice-présidente : Marie-Louise Lebiez

Trésorier : Patrick Brélivet

Secrétaire : Dominique Robard

Les postes de trésorier et secrétaire adjoints n'ont pas été repris suite aux démissions d'Annie Crolet et de Rosa Zampeze.

Le bureau remercie Marie-Thérèse, Odette, Angèle, Monique, Murielle, Annie, Céline, Georgette et Nicole pour leur aide logistique.

**L'association "Gym-loisirs"  
vous souhaite une bonne et heureuse  
année 2020.**

## Danses bretonnes

Nous avons démarré l'année le jeudi 9 janvier 2020, avec la Galette des Rois, soirée animée avec des musiciens :

NOZ ' ART accompagné par Olivier DEPOIX et le groupe KSL.

Nous sommes 40 danseurs à se réunir tous les jeudis dans la salle communale Yves Guegan, de 20 heures 30 à 22 heures 30.

les cours sont animés par Michèle CAFARO.

### **Les activités de l'année 2019-2020 seront :**

- Le fest-noz Salle des Ursulines le jeudi 23 janvier 2020.

- Dégustation de crêpes pour la chandeleur le jeudi 6 février 2020.

- Soirée musicale avec l'école de musique de Lannion Trégor dirigée par Gwenaëlle PINAUD le jeudi 13 février 2020.



- Le repas de l'association aura lieu le samedi 28 mars 2020.

- Balade autour de Saint Quay-Perros, le jeudi 25 juin 2020.

**Nous vous souhaitons  
une bonne année 2020**

Le Bureau

## Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont

interrogées six trimestres consécutifs: les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

### La procédure:

Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours du mois de février 2020. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n°2020T017EC et le n°2020X019EC du Ministère de l'économie et des finances, valable pour l'année 2020 – arrêté en date du 24/10/2019.

Cette enquête est obligatoire. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee. Ces réponses seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Insee est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant 5 ans après la confection du fichier final.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Insee, que vous pouvez contacter à l'adresse [contact-rgpd@insee.fr](mailto:contact-rgpd@insee.fr). Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'économie et des finances à l'adresse [le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr](mailto:le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr). Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation au Cnil.

Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'économie et des finances à l'adresse [le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr](mailto:le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr). Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.

### Appel à Bénévoles

Des chantiers de nettoyage et d'entretien des berges du Leguer et des ruisseaux côtiers sont organisés par l'association de pêche et de protection des milieux aquatiques «Le Leguer».

Ces chantiers font appel à des bénévoles et les équipes actuelles ne demandent qu'à être renforcées.

L'aspect écologique de nos interventions est privilégié. Nos équipes, présentes au bord de l'eau chaque samedi matin de mi-septembre à mi-mars, alertent les autorités sur des problématiques de pollution, de dysfonctionnement de la rivière.

Les berges sont nettoyées pour favoriser la pratique de la pêche. Néanmoins, nos bénévoles sont attentifs à maintenir la présence de bois mort dans l'eau favorisant ainsi la santé des populations piscicoles. De manière à préserver les populations de salmonidés de la hausse des températures de l'eau, notamment lors de nos étés de plus en plus chauds, nous veillons à maintenir l'ombrage de la végétation de bordure.

Ces chantiers se déroulent dans une très agréable ambiance ou chacun apporte ce que ces moyens physiques lui permettent. La pause casse-croûte de 10h, offerte par l'association, est l'occasion de souffler et d'échanger entre bénévoles dont 50% ne sont pas pêcheurs.

Vous cherchez à agir pour préserver le patrimoine halieutique de nos vallées, alors saisissez l'occasion de nous rejoindre.

Philippe Delalande

Keregat

Saint Quay-Perros

#### Contacts:

**Guy Le Deuc : 06 98 15 66 51**

**Jean-François Jeandet : 06 85 48 57 78**

**[www.aappmaduleguer.com/](http://www.aappmaduleguer.com/)**



### Lannion-Trégor-Solidarités :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, trois Antennes de soins et d'aides à domicile sont réparties sur le territoire: Perros-Guirec; Lannion-Plestin-les Grèves et Tréguier-Pleudaniel avec une gouvernance commune par Antenne.

Pour ce qui concerne l'Antenne St Quay-Perros (SAAD composé de: responsable de secteur, agents administratifs et intervenantes à domicile) - Perros-Guirec (SSIAD composé de: infirmière coordinatrice, infirmiers et aides-soignants), la responsable commune aux deux services est Valérie le Bloc'h. A terme, ces services seront à nouveau réunis à St Quay-Perros.

Depuis septembre 2019, la télégestion mobile via smartphones a été mise en place afin d'optimiser la transmission d'informations et d'améliorer la qualité du travail.

Tous les personnels sont donc transférés à Lannion-Trégor-Solidarités. Dans un proche avenir, les associations seront dissoutes à l'exception d'une qui permettra le fonctionnement du GCSMS (groupement de coopération sociale et médico-sociale) tout en poursuivant l'objectif de la mise en place d'un CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens - 2021).



### L'accueil de la CPAM à Lannion a déménagé

Depuis le lundi 28 octobre 2019, la Cpm, ainsi que la permanence du service social de la Carsat ont rejoint leurs nouveaux locaux situés dans l'Espace administratif et social de Kermaria, au 17 boulevard Louis Guilloux à Lannion (anciens locaux DDE).

Les assurés sociaux y sont accueillis comme auparavant, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pour rappel, la Cpm accueille également sur rendez-vous pour accompagner les assurés dans leurs démarches :

- Vous êtes en arrêt de travail et vous n'êtes pas indemnisé
- Vous souhaitez obtenir une nouvelle carte Vitale
- Vous souhaitez être aidé pour constituer un dossier (complémentaire santé, invalidité...)
- Vous voulez être informé sur vos droits (accident du travail, maternité...)

- Vous aimeriez créer votre espace personnel sur [ameli.fr](http://ameli.fr)
- Vous changez d'activité professionnelle et devez être affilié à la Cpm
- Vous avez des difficultés pour vous soigner

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, car il permet une étude au préalable de votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite la prise en charge.

Comment prendre rendez-vous ?

- En vous connectant sur votre compte [ameli.fr](http://ameli.fr)
- Par téléphone au 36 46 (service 0.06 €/ min + prix appel)



# Voyage en Thaïlande (amicale des retraités)



## VIVRE À SAINT-QUAY

Ce journal a été construit sous la direction de la Commission « Communication, Journal Communal »

Responsable de la publication : Yves DAVOULT - Responsable adjoint : Josiane REGUER

Rédaction, documentation, composition, publicité, diffusion : Mairie de Saint Quay-Perros

Crédits photos : Mairie de Saint Quay-Perros, Louis Dupré